ÉTUDES TRADITIONNELLES

Directeur Littéraire :

MICHEL VÂLSAN

74e ANNÉE — JANVIER - FÉVRIER 1973 — N° 435

Y A-T-IL ENCORE DES POSSIBILITÉS INITIATIQUES DANS LES FORMES TRADITIONNELLES OCCIDENTALES ?

Ce texte fut écrit en 1935 *pour la revue roumaine* Memra, *mais il est resté jusqu'ici complètement inédit, car il ne put être publié ni en sa traduction roumaine, du fait de la cessation de la dite revue (laquelle n'avait eu d'ailleurs que deux livraisons, le n° 1 de décembre* 1934 *et les n°s* 2-5 *de janvier-avril* 1935), *ni en son original français.*

En le publiant maintenant, après 38 ans, nous mettons en bas de page, entre crochets, quelques précisions devenues utiles surtout aux lecteurs français.

M. V.

On peut dire que chaque forme traditionnelle particulière est une adaptation de la Tradition primordiale, dont toutes sont dérivées plus ou moins directement, à certaines circonstances spéciales de temps et de lieu ; aussi ce qui change de l'une à l'autre n'est-il point l'essence même de la doctrine, qui est au-delà de ces contingences, mais seulement les aspects extérieurs dont elle se revêt et à travers lesquels elle s'exprime. Il résulte de là, d'une part, que toutes ces formes sont nécessairement équivalentes en principe, et, d'autre part, qu'il y a généralement avantage, pour les êtres humains, à se rattacher, autant que possible, à celle qui est propre au milieu dans lequel ils vivent, puisque c'est celle-là qui doit normalement convenir le mieux à

TABLE DES MATIÈRES

DE L'ANNÉE 1972

Le Directeur : A. André VILLAIN

Imprimerie SAINT-MICHEL, 5, rue de la Harpe - Paris 5e — 2-1973

leur nature individuelle. C'est là ce que faisait remarquer à juste raison notre collaborateur J.-H. Probst-Biraben à la fin de son article sur le *Dhikr* (1) ; mais l'application qu'il tirait de ces vérités incontestables nous paraît demander quelques précisions supplémentaires, afin d'éviter toute confusion entre différents domaines qui, tout en relevant également de l'ordre traditionnel, n'en sont pas moins profondément distincts (2).

Il est facile de comprendre qu'il s'agit ici de la distinction fondamentale, sur laquelle nous avons déjà bien souvent insisté ailleurs, entre les deux domaines que l'on peut, si l'on veut, désigner respectivement comme « exotérique » et « ésotérique », en donnant à ces termes leur acception la plus large. Nous pouvons aussi identifier l'un au domaine religieux et l'autre au domaine initiatique ; pour le second, cette assimilation est rigoureusement exacte dans tous les cas ; et, quant au premier, s'il ne prend l'aspect proprement religieux que dans certaines formes traditionnelles, celles-ci sont les seules dont nous ayons à nous occuper présentement, de sorte que cette restriction ne saurait présenter aucun inconvénient pour ce que nous nous proposons.

Cela dit, voici la question qu'il y a lieu d'envisager : lorsqu'une forme traditionnelle est complète, sous le double rapport exotérique et ésotérique, il est évidemment possible à tous d'y adhérer pareillement, soit qu'ils entendent se limiter au seul point de vue religieux, soit qu'ils veuillent suivre en outre

---

1) [L'article en question avait été publié dans les nos 2-5 de janvier-avril 1935 de *Memra*].

(2) [Prost-Biraben avait effectivement écrit (nous traduisons du roumain) : « J'ai connu aussi bien des Chrétiens que des Juifs d'origine, passés par conviction à l'Islam, vivant une vie strictement traditionnelle, et pratiquant — avec des résultats — la discipline des ordres musulmans. Ce sont des exceptions, préparées presque toujours par un puissant atavisme oriental. En général cependant il est plus recommandable de diriger les Juifs vers les *Hassidim* ou les *Qabbalistes*, les Catholiques vers les exercices de *St-Ignace de Loyola*, et les Orthodoxes de l'Orient vers les méthodes *athonites* »].

la voie initiatique, puisque les deux domaines leur seront ainsi ouverts l'un et l'autre. Il doit d'ailleurs être bien entendu que, en pareil cas, l'ordre initiatique prend toujours son appui et son support dans l'ordre religieux, auquel il se superpose sans s'y opposer en aucune façon ; et, par conséquent, il n'est jamais possible de laisser de côté les règles relevant de l'ordre religieux, et plus spécialement en ce qui concerne les rites, car ce sont ceux-ci qui ont la plus grande importance à ce point de vue, et qui peuvent établir effectivement le lien entre les deux ordres. Donc, quand il en est ainsi, il n'y a aucune difficulté à ce que chacun suive la tradition qui est celle de son milieu ; il n'y a de réserve à faire que pour les exceptions, toujours possibles, auxquelles faisait allusion notre collaborateur, c'est-à-dire pour le cas d'un être qui se trouve accidentellement dans un milieu auquel il est véritablement étranger par sa nature, et qui, par suite, pourra trouver ailleurs une forme mieux adaptée à celle-ci. Nous ajouterons que de telles exceptions doivent, à une époque comme la nôtre, où la confusion est extrême en toutes choses, se rencontrer plus fréquemment qu'à d'autres époques où les conditions sont plus normales ; mais nous n'en dirons rien de plus, puisque ce cas, en somme, peut toujours être résolu par un retour de l'être à son milieu réel, c'est-à-dire à celui auquel répondent en fait ses affinités naturelles.

Maintenant, si nous revenons au cas habituel, une difficulté se présente lorsqu'on a affaire, dans un milieu donné, à une forme traditionnelle où il n'existe plus effectivement que le seul aspect religieux. Il va de soi qu'il s'agit là d'une sorte de dégénérescence partielle, car cette forme a dû, aussi bien que les autres, être complète à son origine ; mais, par suite de circonstances qu'il n'importe pas ici de préciser, il est arrivé que, à partir d'un certain moment, sa partie initiatique a disparu, et parfois même à tel point qu'il n'en reste plus aucun souvenir conscient chez ses adhérents, en dépit des traces qu'on peut en retrouver dans les écrits ou les monuments anciens. On se trouve alors, pour ce qui est du point de vue initiatique, dans un cas exactement

semblable à celui d'une tradition éteinte : même en supposant qu'on puisse arriver à une reconstitution complète, celle-ci n'aurait qu'un intérêt en quelque sorte « archélogique », puisque la transmission régulière ferait toujours défaut, et que cette transmission est, comme nous l'avons exposé en d'autres occasions, la condition absolument indispensable de toute initiation. Naturellement, ceux qui bornent leurs vues au domaine religieux, et qui seront toujours les plus nombreux, n'ont aucunement à se préoccuper de cette difficulté, qui n'existe pas pour eux ; mais ceux qui se proposent un but d'ordre initiatique ne sauraient, à cet égard, attendre aucun résultat de leur rattachement à la forme traditionnelle en question.

La question ainsi posée est malheureusement bien loin de n'avoir qu'un intérêt purement théorique, car, en fait, il y a lieu de l'envisager précisément en ce qui concerne les formes traditionnelles qui existent dans le monde occidental : dans l'état présent des choses, s'y trouve-t-il encore des organisations assurant une transmission initiatique, ou, au contraire, tout n'y est-il pas irrémédiablement limité au seul domaine religieux ? Disons tout d'abord qu'il faudrait bien se garder de se laisser illusionner par la présence de choses telles que le « mysticisme », à propos duquel se produisent trop souvent, et actuellement plus que jamais, les plus étranges confusions. Nous ne pouvons songer à répéter ici tout ce que nous avons eu déjà l'occasion de dire ailleurs à ce sujet ; nous rappellerons seulement que le mysticisme n'a absolument rien d'initiatique, qu'il appartient tout entier à l'ordre religieux, dont il ne dépasse en aucune façon les limitations spéciales, et que même beaucoup de ses caractères sont exactement opposés à ceux de l'initiation. L'erreur serait plus excusable, du moins chez ceux qui n'ont pas une notion nette de la distinction des deux domaines, s'ils considéraient, dans la religion, ce qui présente un caractère non point mystique, mais « ascétique », parce que, là du moins, il y a une méthode de réalisation active comme dans l'initiation, tandis que le mysticisme implique toujours la passivité et, par suite, l'absence de méthode, aussi bien d'ailleurs que d'une trans-

mission quelconque. On pourrait même parler à la fois d'une « ascèse » religieuse et d'une « ascèse » initiatique, si ce rapprochement ne devait suggérer rien de plus que cette idée d'une méthode qui constitue en effet une similitude réelle ; mais, bien entendu, l'intention et le but ne sont nullement les mêmes dans les deux cas.

Si maintenant nous posons la question d'une façon précise pour les formes traditionnelles de l'Occident, nous serons amené à envisager les cas que mentionnait notre collaborateur dans les dernières lignes de son article, c'est-à-dire celui du Judaïsme et celui du Christianisme ; mais c'est ici que nous serons obligé de formuler quelques réserves au sujet du résultat qu'on peut obtenir de certaines pratiques. Pour le Judaïsme, les choses, en tout cas, se présentent plus simplement que pour le Christianisme : il possède en effet une doctrine ésotérique et initiatique, qui est la Qabbale, et celle-ci se transmet toujours de façon régulière, quoique sans doute plus rarement et plus difficilement qu'autrefois, ce qui, d'ailleurs, ne représente certes pas un fait unique en ce genre, et ce qui se justifie assez par les caractères particuliers de notre époque. Seulement, pour ce qui est du « Hassidisme », s'il semble bien que des influences qabbalistiques se soient exercées réellement à ses origines, il n'en est pas moins vrai qu'il ne constitue proprement qu'un groupement religieux, et même à tendances mystiques ; c'est du reste probablement le seul exemple de mysticisme qu'on puisse trouver dans le Judaïsme ; et, à part cette exception, le mysticisme est surtout quelque chose de spécifiquement chrétien.

Quant au Christianisme, un ésotérisme comme celui qui existait très certainement au moyen âge, avec les organisations nécessaires à sa transmission, y est-il encore vivant de nos jours ? Pour l'Eglise orthodoxe, nous ne pouvons nous prononcer d'une façon certaine, faute d'avoir des indications suffisamment nettes, et nous serions même heureux si cette question pouvait provoquer quelques éclaircis-

sements à cet égard (3) ; mais, même s'il y subsiste réellement une initiation quelconque, ce ne peut être en tout cas qu'à l'intérieur des monastères exclusivement, de sorte que, en dehors de ceux-ci, il n'y a aucune possibilité d'y accéder (4). D'autre part, pour le Catholicisme, tout semble indiquer qu'il ne s'y trouve plus rien de cet ordre ; et d'ailleurs, puisque ses représentants les plus autorisés le nient expressément, nous devons les en croire, tout au moins tant que nous n'avons pas de preuves du contraire, il est inutile de parler du Protestantisme, puisqu'il n'est qu'une déviation produite par l'esprit antitraditionnel des temps modernes, ce qui exclut qu'il ait jamais pu renfermer le moindre ésotérisme et servir de base à quelque initiation que ce soit.

Quoi qu'il en soit, même en réservant la possibilité de la survivance de quelque organisation initiatique très cachée (5), ce que nous pouvons dire en toute certitude, c'est que les pratiques religieuses du Christianisme, pas plus que celles d'autres formes traditionnelles d'ailleurs, ne peuvent être substituées à des pratiques initiatiques et produire des effets du

---

3) [On sait que depuis l'époque de cet article Guénon a fait mention de l'hésychasme comme voie initiatique du christianisme orthodoxe, et montrait à l'occasion encore l'intérêt d'avoir de ce côté-là des éclaircissements. — Voir à ce sujet l'article *Christianisme et Initiation*, *E.T.* de sept., d'oct.-nov. et de déc. 1949, repris dans le recueil posthume *Aperçus sur l'Esotérisme chrétien*, chap. II. — Effectivement quelques données intéressantes à ce sujet venant du monde orthodoxe furent présentées ultérieurement dans les articles de M. Vâlsan, *L'initiation chrétienne*, des *E.T.* de mai-juin et juillet-août 1965, et *Mise au point* ainsi que *Etudes et documents d'Hésychasme* de mars-avril, mai-juin et juillet-août 1968].

4) [Telle était de fait, semble-t-il, la situation avant la dernière guerre, dans le monde orthodoxe. En tout cas, actuellement, à la suite des troubles et des changements de tout ordre survenus dans les pays respectifs, et affectant plus particulièrement les conditions de vie monastique, on atteste qu'il y a aussi des rattachements de laïcs].

5) [En revenant sur ce point dans l'article *Christianisme et Initiation*, rappelé par nous dans la note 3, Guénon précisait qu'il avait des raisons de penser que certaines formes d'initiation chrétienne subsistaient encore, mais dans des milieux tellement restreints que, en fait, on peut les considérer comme pratiquement inaccessibles, ou bien... dans des branches du christianisme autres que l'Eglise latine].

même ordre que celles-ci, puisque ce n'est pas là ce à quoi elles sont destinées. Cela est strictement vrai même lorsqu'il y a, entre les unes et les autres, quelque similitude extérieure : ainsi, le rosaire chrétien rappelle manifestement le *wird* des *turuq* islamiques, et il se peut même qu'il y ait là quelque parenté historique ; mais, en fait, il n'est utilisé que pour des fins uniquement religieuses, et il serait vain d'en attendre un bénéfice d'un autre ordre, puisqu'aucune influence spirituelle agissant dans le domaine initiatique n'y est attachée, contrairement à ce qui a lieu pour le *wird*. Quant aux « exercices spirituels » de saint Ignace de Loyola, nous devons avouer que nous avons été quelque peu étonné de les voir cités à ce propos : ils constituent bien une « ascèse » au sens que nous indiquions plus haut, mais leur caractère exclusivement religieux est tout à fait évident ; de plus, nous devons ajouter que leur pratique est loin d'être sans danger, car nous avons connu plusieurs cas de déséquilibre mental provoqué par elle ; et nous pensons que ce danger doit toujours exister quand ils sont ainsi pratiqués en dehors de l'organisation religieuse pour laquelle ils ont été formulés et dont ils constituent en somme la méthode spéciale ; on ne peut donc que les déconseiller formellement à quiconque n'est pas rattaché à cette organisation.

Nous devons encore insister spécialement sur ceci, que les pratiques initiatiques elles-mêmes, pour avoir une efficacité, présupposent nécessairement le rattachement à une organisation du même ordre ; on pourra répéter indéfiniment des formules telles que celles du *dhikr* ou du *wird*, ou les *mantras* de la tradition hindoue, sans en obtenir le moindre résultat, tant qu'on ne les aura pas reçues par une transmission régulière, parce qu'elles ne sont alors « vivifiées » par aucune influence spirituelle. Dès lors, la question de savoir quelles formules il convient de choisir n'a jamais à se poser d'une façon indépendante, car ce n'est pas là quelque chose qui relève de la fantaisie individuelle ; cette question est subordonnée à celle de l'adhésion effective à une organisation initiatique, adhésion à la suite de laquelle il n'y a

naturellement plus qu'à suivre les méthodes qui sont celles de cette organisation, à quelque forme traditionnelle que celle-ci appartienne.

Enfin, nous ajouterons que les seules organisations initiatiques qui aient encore une existence certaine en Occident sont, dans leur état actuel, complètement séparées des formes traditionnelles religieuses, ce qui, à vrai dire, est quelque chose d'anormal ; et, en outre, elles sont tellement amoindries, sinon même déviées, qu'on ne peut guère, dans la plupart des cas, en espérer plus qu'une initiation virtuelle (1). Les Occidentaux doivent cependant forcément prendre leur parti de ces imperfections, ou bien s'adresser à d'autres formes traditionnelles qui ont l'inconvénient de n'être pas faites pour eux ; mais il resterait à savoir si ceux qui ont la volonté bien arrêtée de se décider pour cette dernière solution ne prouvent pas par là même qu'ils sont du nombre de ces exceptions dont nous avons parlé.

René GUÉNON.

1. [Cette mention vise certainement la Franc-Maçonnerie et le Compagnonnage].

RENÉ GUÉNON ET LA LOGE
" LA GRANDE TRIADE "

(III) (*)

L'importance accordée à la Loge « La Grande Triade » par M. J. Corneloup, qui lui a consacré tout un chapitre sur les quatre que comportent ses « Souvenirs maçonniques », montre bien que pour cet auteur la fondation du premier atelier guénonien est un fait d'une haute signification. D'un autre côté, M. Alec Mellor, en insérant dans son Dictionnaire un article spécial sur ledit atelier (1), témoigne lui aussi à sa façon de l'intérêt (bienveillant ou hostile) suscité dans la Maçonnerie française par cet événement. De cet intérêt, un troisième auteur, M. Jean Baylot, avait déjà témoigné antérieurement à ses deux confrères, dans le numéro spécial de *Planète* consacré à René Guénon (2).

M. Corneloup a porté le témoignage d'un visiteur assidu et sympathique, excellent observateur et passionnément attaché à l'Ordre maçonnique. Nulle part

---

(*) Voir *E.T.* de septembre-octobre et de novembre-déc. 1971.

(1) Nous n'avons compté dans cet ouvrage qu'une dizaine de Loges ayant eu droit à ce régime de faveur. Ce sont évidemment des ateliers célèbres dans l'histoire maçonnique : « L'Anglaise » de Bordeaux, « Les Neuf Sœurs », « Le Centre des Amis », etc.

(2) Ce fameux numéro de *Planète* semble avoir marqué tout de même le terme de la « conspiration du silence » organisée par les adversaires de Guénon autour de son œuvre. Depuis lors, cette œuvre a été en effet passionnément discutée sous toutes les formes possibles : écrites, orales, radiophoniques. Les guénoniens ne peuvent que se féliciter de cette brusque mise au jour d'une doctrine qui d'ailleurs se suffit à elle-même et dont le caractère universel la rend digne d'être examinée avec le plus grand soin par les tenants de toutes les disciplines intellectuelles.

nous n'avons remarqué dans son livre la moindre trace de cette « ironie » que M. Mellor croit y avoir devinée. En tout cas, le succès remporté par l'ouvrage, même en dehors des milieux maçonniques, semble exiger, croyons-nous, de multiples mises au point. Le « hasard » en effet a voulu que M. Corneloup abordât une foule de questions, dont plusieurs de grande importance. De plus, cet auteur semble avoir parfois été mal compris par M. Mellor, qui va même jusqu'à reprocher aux membres de « La Grande Triade » de s'être livrés à un « racolage », chose absolument contradictoire avec les idées de Guénon sur le recrutement initiatique (3).

***

Dès le début de son chapitre intitulé « La Grande Triade et l'œuvre de René Guénon », M. J. Corneloup écrit : « J'ai lu attentivement à peu près toute son œuvre et pendant des années j'ai été un lecteur assidu de la revue *Etudes Traditionnelles*, animée par Guénon et ses disciples. Bien que je sois loin d'approuver toutes ses thèses, à commencer par celle qui concerne l'origine de la Tradition Primordiale, je sais devoir beaucoup à son enseignement qui m'a obligé d'approfondir nombre de mes idées et je rends un juste et sincère hommage à l'œuvre monumentale et profonde dont il est l'auteur. Aussi, lorsque j'appris l'existence à la Grande Loge de France de la Loge « La Grande Triade », fondée par un groupe de guénoniens, je me sentis grandement intéressé. Je l'ai déjà dit dans *Schibboleth*, mais j'y reviens parce que l'expérience tentée par cet Atelier est pleine d'enseignements ».

A vrai dire, « La Grande Triade » n'avait pas été fondée par des guénoniens au sens strict de ce mot. Le Maçon russe qui avait eu l'idée de cette fondation était bien, lui, un guénonien (4). Dès la renaissance

(3) A propos d'un article du *Symbolisme* intitulé « Propagande initiatique », Guénon écrivait que ces deux mots « hurlent d'être associés ».

(4) Du vivant de Guénon, nous pensons que personne n'aurait osé se qualifier de guénonien. Car le Maître a toujours insisté sur le fait qu'il n'enseignait pas une doctrine personnelle à laquelle on pourrait donner le nom de son « inventeur ». Cependant, depuis la disparition de Guénon, le terme

de l'Ordre maçonnique en France, après son long sommeil durant l'occupation, ce Russe, M...f, estimant que les bouleversements provoqués par la guerre risquaient de précipiter encore la marche de l'Occident et même du monde vers un destin redoutable, pensa que l'occasion pouvait être propice à une entreprise visant à faire connaître aux Francs-Maçons l'œuvre de Guénon et l'intérêt qu'elle présente pour la Maçonnerie. Il fit lire à quelques uns de ses Frères des livres tels que *Le Règne de la Quantité* et *La Grande Triade*. L'intérêt qu'il rencontra fut si vif qu'il s'enhardit à tenter la même expérience avec quelques uns des plus hauts dignitaires de son Obédience, la Grande Loge de France. Le succès dépassa ses espérances. On convint bientôt de fonder une Loge (5) qui aurait pour but de recevoir des candidats ayant « une certaine connaissance de l'œuvre » de Guénon (6). Le Grand Orateur Ivan Cerf, le futur Grand Maître Antonio Coën, plusieurs Grands Officiers et Conseillers fédéraux étaient au nombre des fondateurs. Le Grand Maître Michel Dumesnil de Grammont, faisait partie de la Loge. Tous ces Frères étaient des « admirateurs », récents à n'en pas douter (puisqu'ils devaient à M...f leur connaissance de Guénon), mais réels et sincères.

---

de « guénoniens » est devenu indispensable pour désigner ceux qui adhèrent à l'intégralité de sa doctrine, et surtout qui considèrent que cette doctrine est d'origine « non-humaine ».

(5) Pour cette fondation, une dérogation devait être obtenue du Conseil Fédéral (corps qui administre l'Obédience entre deux Convents. En effet, la guerre, la captivité et la résistance ayant creusé de nombreux vides dans les rangs des Maçons, la plupart des Loges avaient un effectif squelettique et il avait été convenu que durant plusieurs années on ne fonderait pas de nouveaux ateliers, afin que les nouveaux initiés vinssent renforcer l'effectif des Loges existantes. — La dérogation à ce règlement en faveur de « La Grande Triade » fut aisément obtenue. Ce seul trait suffirait à montrer l'importance accordée par l'élite de l'Obédience à l'initiative de M...f.

(6) Cette assertion, qui a parfois été contestée, ressort pourtant à l'évidence d'une lettre de Guénon lui-même adressée à Marius Lepage, et dont des extraits ont été publiés par Jules Boucher, tout de suite après la mort de Guénon, dans la revue *La Chaîne d'Union*.

Aucun d'eux, cependant, n'avait droit à la qualification de « guénonien » (7).

En règle générale, ce n'est pas en quelques mois de lecture qu'on devient guénonien, c'est-à-dire qu'on donne un assentiment absolu à l'essentiel du message transmis par Guénon. Certes, aujourd'hui — et ces cas deviendront sans doute de moins en moins rares — on voit des jeunes gens comprendre d'emblée les parties les plus « arcaniques » de l'œuvre du Maître. Mais M...f et ses amis appartenaient à la génération qui suivit celle de Guénon. Les guénoniens de cette génération, qui naquit avec notre siècle, ont pu lire son œuvre au fur et à mesure de sa publication. Comme tous étaient d'origine occidentale, leur adhésion a été entrecoupée de maints abandons et de fréquents repentirs (8). Pour beaucoup, ce fut une véritable crise de conscience quand ils virent Guénon rectifier très notablement son attitude à l'égard du Bouddhisme originel (9). Beaucoup de chrétiens également ont eu

---

(7) Lors d'une réunion qui, avant les vacances de 1947, rassembla chez Ivan Cerf les sept futurs fondateurs et les trois futurs premiers initiés — réunion dont nous nous rappelons les moindres détails et où furent débattues bien des questions intéressantes —, Antonio Coën se déclara rationaliste. Un des fondateurs (qui d'ailleurs devait ce soir-là se faire remarquer par plusieurs autres interventions fort pertinentes) lui fit observer que Guénon ne niait pas l'importance de la raison, mais soutenait que celle-ci ne peut s'appliquer en dehors de son domaine propre, et qu'il est des ordres de connaissance pour lesquels le recours à une faculté supra-rationnelle demeure indispensable. Antonio Coën, dont tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier la haute intelligence et l'ouverture d'esprit, se déclara parfaitement satisfait de cette mise au point.

(8) C'est très probablement au cours d'une de ses « crises » que François Ménard a envoyé à M. Corneloup la lettre reproduite par ce dernier dans son livre. La seule lettre que nous ayons reçue de Ménard, datée de trois mois avant sa mort, ne porte, en tout cas, aucune trace des réserves exprimées à l'endroit de René Guénon vingt ans auparavant.

(9) Vers l'époque de la fondation de « La Grande Triarde », un guénonien demandait à un autre guénonien comment ce dernier avait accueilli la « rectification » effectuée par Guénon sur la tradition bouddhique. Il reçut cette réponse : « Avec une immense joie. Car il est bien préférable que Guénon, informé par un Oriental (lui-même ramené par la lecture de Guénon aux conceptions traditionnelles), ait pu rectifier sa

des scrupules à suivre Guénon après son article sur la « mutation » opérée dans l'Eglise chrétienne à l'époque du concile de Nicée (10).

Il y a trente ans, on ne pouvait donc devenir guénonien en quelques mois. Les fondateurs de « La Grande Triade » tentaient donc une expérience, et il faut bien convenir que leur but était assez imprécis. Il est très probable qu'aucun d'entre eux n'imaginait les péripéties qu'allait comporter l'histoire de cette Loge et les problèmes auxquels ses membres allaient se trouver confrontés. En tout cas, nous pouvons dès maintenant mentionner un résultat incontestablement « bénéfique » de la fondation. Jusqu'alors, l'œuvre et le nom même de Guénon étaient pratiquement inconnus au sein de la Maçonnerie française. A partir de cette fondation au contraire, et — pourquoi ne pas le dire ? — en raison même du « tumulte » causé par certains événements qui eurent un grand retentissement dans le monde maçonnique, la diffusion des principales thèses guénoniennes sur l'initiation n'a cessé de s'affirmer non seulement à la Grande Loge de France, mais aussi dans les autres Obédiences françaises.

***

A propos des guénoniens, nous voudrions répondre à deux griefs formulés contre eux non pas par

position sur un point aussi fondamental, que si la moitié de l'Asie s'était trompée pendant deux millénaires et même davantage ». — Il est bien évident que, dans une œuvre telle que celle de Guénon, toute rectification doit avoir une certaine « signification ». Nous nous proposons de revenir bientôt sur les deux autres rectifications majeures du Maître, dont l'une, qui semble avoir passé inaperçue, concerne directement la Maçonnerie.

(10) Cette mutation, qui concerne en quelque sorte la « présentation » de l'ésotérisme chrétien par l'Eglise, est en somme une simple application du « pouvoir des clefs » (*potestas ligandi et solvendi*). Ce pouvoir, on le sait, a été confié par le Christ au collège des apôtres, et en particulier à Pierre après sa « confession » dans les champs de Césarée de Philippes ; et le choix d'une ville portant un tel nom n'est sans doute pas l'effet du hasard. Mais il ne faut pas négliger de tenir compte du fait que le collège des apôtres était aux origines le centre initiatique même de la tradition fondée par le Christ et avait la compétence exigée pour une telle « mutation ».

M. Corneloup, mais par M. Alec Mellor. Ce dernier leur reproche, d'une part, d'avoir « aggravé » les « défauts » de l'enseignement de leur Maître, et, d'autre part, de « qualifier de contre-initiation toute pensée rebelle » à celle de Guénon.

Que les guénoniens apparaissent à beaucoup comme des gêneurs excessifs et fanatiques, cela est tout à fait normal. Ils se consolent en pensant que c'est pour eux presque exclusivement que Guénon a publié son œuvre. Car il est trop évident que cette œuvre n'a rien de commun avec la pitance soit-disant philosophique dont tant de nos contemporains se régalent avec délices.

Quant au second reproche articulé par M. Mellor, il nous surprend quelque peu. Les guénoniens qui lanceraient à tout propos l'accusation de contre-initiation connaîtraient bien mal l'œuvre dont ils se réclament. Guénon a donné des indications qui permettent de reconnaître à certaines « marques » l'action du satanisme et donc de la contre-initiation. Puisque les comptes rendus complets écrits par Guénon au cours de sa longue carrière vont bientôt paraître en librairie, nous recommandons aux curieux l'examen attentif de ses démélés avec Frank-Duquesne. Ils y trouveront plusieurs détails très significatifs et qui ne manquent pas d'intérêt si on les rapproche de certains événements ultérieurs.

***

M. Corneloup reproduit dans son livre le texte de la lettre qu'en décembre 1947 il adressa à Ivan Cerf pour lui exprimer son désir de venir le plus souvent possible visiter le nouvel atelier (11). Une lettre très fraternelle et encourageante lui répondit, mais qui suscita chez M. Corneloup « une satisfaction mitigée » et « une certaine déception par son contraste

(11) Il regrettait de ne pouvoir demander son affiliation à « La Grande Triade », les règlements du Grand Orient interdisant aux délégués à ses Convents d'appartenir à des Loges relevant d'autres Obédiences. Il regrettait aussi que la surcharge de ses occupations l'empêchât d'être désigné par sa Loge « Les Etudiants » comme « garant d'amitié » auprès de « La Grande Triade ».

avec la rigueur des principes guénoniens ». Il croyait voir dans l'invitation bienveillante de Cerf l'expression d'« un certain laxisme qui, dit-il, l'inquiétait sourdement ». Et l'auteur s'explique : « Allais-je retrouver à « La Grande Triade » cette sorte de relâchement qui affadit les travaux de la plupart des Loges maçonniques, ces congratulations, ces compliments oiseux que tout contradicteur se croit tenu de prodiguer avant d'énoncer ses objections ou ses critiques ? Sans bien savoir quoi, j'attendais autre chose ».

M. Corneloup attendait donc beaucoup de « La Grande Triade », et cela en raison de la rigueur même des principes exposés par Guénon. Nous sommes surpris cependant de ses scrupules. Une Loge régulière, c'est-à-dire respectueuse des *landmarks*, ne saurait mettre obstacle à l'exercice du droit de visite.

Mais nous allons voir maintenant combien M. Corneloup, en dépit de sa bonne volonté, a mal compris l'œuvre de Guénon. Il écrit : « Ses postulats une fois admis, la doctrine de Guénon se développe avec une rigueur logique qui fait son intérêt et sa force. Parmi les conséquences qu'elle pourrait comporter, il y a notamment ce phénomène psychique et mystique de formation d'un égrégore au sein d'une assemblée de disciples fervents et unanimes, phénomène qui serait capable de hausser l'esprit des participants jusqu'à une sorte de transcendance qui, grâce à la participation, multiplierait les possibilités d'intuition et de compréhension. En de rares occasions, j'avais déjà eu le privilège de ressentir comme l'approche fugitive d'une telle chose. « La Grande Triade » réussirait-elle à la réaliser en ma présence, et quelle serait alors ma réaction ? Serai-je simple témoin, ou participant ? Tout au fond de moi-même, j'en doutais, et, en quelque sorte, j'en doutais dans les deux sens. Ce doute, l'expérience seule pouvait le lever. C'est cette expérience que je demandais à « La Grande Triade ». La réponse trop rapide et trop aisément positive de son Vénérable faisait naître en moi une vague inquiétude ».

Ainsi donc, M. Corneloup, rationaliste d'esprit très large et tolérant, mais rationaliste tout de même, attendait de « La Grande Triade » la vérification pour ainsi dire expérimentale de la théorie occultiste des « égrégores », théorie dont Guénon a maintes fois dénoncé

le caractère absolument illusoire (12). On comprend dès lors pourquoi M. Alec Mellor, jugeant l'expérience de « La Grande Triade » à travers ce qu'en a écrit M. Corneloup, a pu qualifier cette expérience de « décevante ».

***

M. Corneloup commença immédiatement, c'est-à-dire dès janvier 1948, ses visites à la nouvelle Loge. Il écrit : « Mes premières impressions furent très favorables, encourageantes. Le Vénérable Ivan Cerf dirigeait avec maîtrise les travaux. Il ajoutait à l'expérience, à l'intelligence et au tact des qualités naturelles aux effets plus indéfinissables qui découlaient de son aspect physique marqué d'une touche ascétique, de ses traits et de son regard expressif, de son port de tête empreint de noblesse (13), de sa parole au timbre juste, de ses gestes mesurés et précis. Dès qu'il prenait place à son plateau (14), tout dans son attitude se modifiait pour prendre un aspect qu'on ne peut qualifier que de hiératique (15), sans aucune affectation. Dans toute ma vie, je n'ai connu que trois autres personnes (dont une Sœur, Marjorie Debenham) (16), aussi aptes à la haute fonction du premier maillet. Ivan Cerf avait ce don, et il est d'importance, surtout quand s'y ajoute le métier. Car c'est un métier que l'office de Vénérable ».

L'auteur fut tout de suite conquis par le sérieux et la dignité des travaux. « Les rites, écrit-il, étaient ponctuellement et intelligemment respectés, les déam-

---

(12) Cf. notamment : *Influences spirituelles et « égrégores »* devenue ch. VI du recueil posthume *Initiation et Réalisation spirituelle.*

(13) Par son physique, Yvan Cerf rappelait étonnamment l'Américain Mackey, dont le portrait est reproduit en tête du premier volume de son encyclopédie maçonnique.

(14) Dans la Maçonnerie française, on donne le nom de « plateau » à l'autel du Vénérable et aux petites tables qui se trouvent devant les sièges des Officiers.

(15) Nous l'avons entendu comparer à un « épopte égyptien », et cela ne nous satisfaisait qu'à demi. Ivan Cerfs, d'ascendance juive, évoquait plutôt les prophètes d'Israël, dont il avait le verbe parfois passionné.

(16) Cette Sœur qui signait souvent « M.C.D. », a été la directrice de la revue anglaise *The Speculative Mason.*

bulations (17) s'opéraient correctement, dans le sens et avec le rythme de marche qui conviennent. A l'ouverture, lecture était donnée par l'Orateur du prologue de l'Evangile de saint Jean jusqu'au verset 13 inclus (18). C'est un texte qui, dans sa concision, est tout chargé de sens et d'enseignements profonds, un texte qu'on peut justement qualifier d'initiatique (19) et qui avait sa place dans une Loge comme voulait l'être « La Grande Triade » de ce temps-là : il y créait une atmosphère. Ç'aurait pu être l'amorce de la formation de cet *égrégore* qui aurait justifié la tentative pleinement ; mais je regrette de dire qu'en ma présence il ne s'est jamais manifesté. Mais n'était-ce pas espérer l'impossible ? »

Poursuivons notre lecture : « La qualité des travaux allait de pair avec celle du rituel (20). Le niveau intellectuel moyen des membres était certainement au-dessus de celui de la généralité des Loges. Plusieurs Frères possédaient une vaste et réelle culture. Aussi, les sujets abordés étaient-ils presque toujours intelligemment traités et les débats qui suivaient étaient-ils pertinents et courtois, grâce aussi à l'exacte discipline qui était observée. Un tel ensemble de qualités ne pouvait que me séduire et dès les premières tenues, je fus conquis, en attendant d'être convaincu. Cela, hélas ! ne se produisit pas, malgré que pendant tout le temps de ma fréquentation, l'intérêt général ne fléchit pas, ce qui ne fut pas déjà si mal ».

⁂

Il y a un point très important que M. Corneloup

---

(17) On dit plus ordinairement « circumambulations » ou « voyages ».

(18) Ici, les souvenirs de M. Corneloup sont en défaut. Au début, ce prologue était lu jusqu'au verset 18. Ce sont les nouveaux initiés guénoniens qui obtinrent que cette lecture s'arrêtât au verset 14 (et non pas 13) inclus. Ceux qui se reporteront au texte sacré comprendront la porté universaliste de cette modification.

(19) Oui, et même une portée universelle, si du moins on le limite au verset 14.

(20) Conformément à l'usage de beaucoup de Maçons français, l'auteur appelle « travaux » les discussions en Loge. En réalité, le véritable travail initiatique est précisément l'exécution du rituel.

omet de mentionner à l'éloge de « La Grande Triade » : c'est le nombre très élevé des visiteurs que ses travaux attiraient. En règle générale, à chaque tenue le nombre de ces visiteurs l'emportait sur le nombre des membres de la Loge. Certains jours, l'affluence était si grande que plusieurs assistants devaient rester debout. Ivan Cerf avait décidé, avec l'approbation générale, de ne pas suspendre les travaux pendant la période des vacances. Malgré cela, le quorum nécessaire à l'ouverture des travaux ne fit jamais défaut, et le nombre des Frères présents sur les colonnes était toujours plus qu'honorable.

A notre avis, le « succès » de « La Grande Triade » était dû à l'intérêt que présentait pour les assistants un exposé correct de la doctrine guénonienne et de son application à l'Art Royal. Le caractère d'universalité et d'« actualité permanente » de cette doctrine permettait d'ailleurs d'aborder des problèmes d'une diversité pratiquement illimitée (21). Des correspondances récemment reçues nous ont appris qu'aujourd'hui encore, aux tenues de « La Grande Triade », les visiteurs sont toujours très nombreux et souvent même plus nombreux que les membres de l'atelier, qui sont pourtant d'une assiduité exemplaire (22). Cette constance dans le succès ne nous surprend pas. La fidélité à Guénon, que cet atelier a eu le mérite de préserver au cours de multiples vicissitudes, est un gage assuré de permanence et de stabilité.

---

(21) M. Corneloup se rapelle peut-être une discussion sur l'avenir de l'humanité. M...f ayant fait une communication sur l'extension des déserts, M. Corneloup lui objecta qu'il faut se méfier des statistiques, auxquelles on fait trop souvent dire ce que l'on veut. Il avait d'ailleurs raison sur ce dernier point ; mais sans doute serait-il plus « pessimiste » aujourd'hui qu'alors, où l'on nourrissait de belles illusions sur « les lendemains qui chantent », héritier rigoureusement légitime de « la route joyeuse de nos destinées », très à la mode vers les années 30.

(22) Le fléau de l'absentéisme maçonnique (*non-attendance in Lodge*, comme disent les Maçons de langue anglaise) fut toujours inconnu à « La Grande Triade ».

***

Il n'entre pas dans nos intentions de raconter nos souvenirs sur « La Grande Triade » : un volume entier n'y suffirait pas. Après les observations précédentes sur la fondation de la Loge et sur l'intérêt de ses travaux, nous nous bornerons désormais à donner notre opinion personnelle sur trois incidents relatés par M. Corneloup, et qui ont trait aux qualifications corporelles des récipiendaires, à la pratique de l'exotérisme et à la recherche de la Parole perdue.

Le premier de ces incidents mettait donc en cause l'observance plus ou moins rigoureuse du *landmark* relatif aux qualifications physiques des candidats. Un Maçon assez âgé, qui avait perdu un bras lors de la première guerre mondiale, demanda son affiliation à « La Grande Triade » et fut refusé. Il considéra que sa mutilation était la cause de cet échec, et l'affaire fit grand bruit. M. Corneloup désapprouve l'attitude prise par la Loge en cette occasion.

Parmi les arguments qu'il avance, certains, d'ordre simplement sentimental, n'ont rien à voir en l'occurrence. D'autres mériteraient l'examen. Il est évident, par exemple, que le *landmark* qui exclut de la Maçonnerie toute personne atteinte d'une grave dissymétrie corporelle ne s'applique qu'aux profanes demandant l'initiation. Mais un Maçon qui perd un bras reste Maçon. Bien plus, si une Loge, ignorante des *landmarks* ou n'en tenant pas compte, initie un profane mutilé, cette initiation est peut-être illicite aux yeux de l'orthodoxie maçonnique, mais elle n'en est pas moins une initiation effective. Tel était le cas du Frère dont « La Grande Triade » venait de refuser l'affiliation.

On sait qu'avant les remaniements dus à « Vatican II » les empêchements à l'ordination étaient pratiquement les mêmes que les disqualifications initiatiques maçonniques. Un homme mutilé ne pouvait devenir prêtre. Mais un prêtre qui perdait un bras restait prêtre, participant au ministère de Celui à qui l'on appliquait la parole du psaume : « *Tu es sacerdos in eternum* ». Nous croyons même que si un homme mutilé avait été ordonné par une Eglise dissidente

(comme l'Eglise d'Utrecht issue du schisme janséniste), une telle ordination eût été considérée par Rome comme effective (23).

Les objections soulevées par M. Corneloup ne sont donc pas sans fondement. Mais évidemment, c'est un droit imprescriptible pour une Loge d'être maîtresse de son recrutement. A la fin de son argumentation, M. Corneloup laisse entendre qu'il y eut sans doute une autre raison au refus de l'affiliation. « Le candidat malheureux, dit-il, était un disciple d'Oswald Wirth. Je me suis parfois demandé si cette qualité ne l'avait pas desservi auprès des guénoniens de stricte observance, qui mésestimaient mon vieux Maître pour ce qu'ils appelaient son plat moralisme ! » (p. 105, § 2).

A vrai dire, ce n'était pas seulement son « plat moralisme » que les guénoniens étaient en droit de « reprocher » à Wirth. Il y avait plus grave encore. Wirth est l'inventeur de l'expression « jouer au rituel », qu'il employait à tout propos, notamment pour critiquer la pratique maçonnique anglo-américaine. Or, pour Guénon le rituel n'est pas quelque chose à quoi l'on joue. Le rituel est la raison d'être et l'essence même de la Maçonnerie. Ceux qui pensent autrement sont assez nombreux pour estimer qu'ils sont les seuls à détenir la vérité. Mais une Loge qui se veut guéno-

---

(23) Parmi les personnages de l'Ancien Testament qui font le plus manifestement figure d'initiés, il convient de faire une place à part au patriarche Jacob. Cet homme qui « aimait demeurer tranquille à la maison » eut une vie pour ainsi dire « encadrée » par deux grands voyages, le premier en Mésopotamie (où il épousa les deux sœurs, Lia l'active et Rachel la contemplative), — le second en Egypte, voyage qui ne devait pas avoir de retour. Le premier voyage est lui-même encadré par deux événements dont l'importance symbolique est exceptionnelle. Au départ, c'est le sommeil sur la pierre de Luz-Bethel, « maison de Dieu et porte du ciel », au cours duquel Jacob a son fameux songe de l'échelle céleste. Le second événement, c'est le « passage des eaux » au gué de Jabok, après quoi Jacob lutte toute une nuit avec l'Ange de l'Eternel, puis est consacré « fort contre Dieu » et enfin « marqué du signe de la lettre B ». L'infirmité dont il fut alors frappé, et qui dura toute sa vie, n'avait altéré ni son caractère initiatique conféré à Béthel, ni son ministère prophétique manifesté jusqu'à son lit de mort où il annonça à ses fils « ce qui doit arriver dans la suite des jours ».

nienne a bien le droit — M. Corneloup en conviendra certainement — d'écarter de son sein un postulant à l'affiliation qui se sépare d'elle sur un point aussi essentiel.

⁂

Le second genre de « trouble » dont parle M. Corneloup fut provoqué par un problème dont, pour notre part, nous pensons qu'il fut beaucoup trop prématurément soulevé : celui de la pratique d'un exotérisme par les Francs-Maçons. C'est ce qui amena Guénon à écrire son article intitulé « Nécessité de l'exotérisme traditionnel » (24).

Vers la même époque, un dignitaire de la cour pontificale dont nous avons oublié le nom, mais qui portait le titre de « maître des sacrés palais apostoliques », voulant faire pièce à l'apaisement qui se dessinait entre le Saint-Siège et la Maçonnerie, rappela un peu brutalement les excommunications romaines fulminées durant deux siècles. Le trouble causé par ce rappel chez quelques catholiques entrés récemment à « La Grande Triade » nous surprit, et nous fîmes part de notre étonnement à Guénon. Il nous semblait en effet que l'exemple de Joseph de Maistre ne tenant aucun compte des excommunications papales, et bien plus encore l'exemple des Fidèles d'Amour qui n'hésitaient pas à « pleurer » dans des circonstances à peu près identiques, auraient dû rassurer les consciences les plus scrupuleuses.

Un cas très démonstratif est celui des Elus Coëns. Voilà un régime maçonnique qui pratiquement n'admettait que des catholiques romains. Or, pour se livrer aux « opérations », rite essentiel et raison d'être des Elus Coëns, Pasqually prescrivait qu'il fallait être en « état de grâce » (25). Il est trop évident qu'un excom-

---

(24) Inclus comme chapitre VII dans le recueil posthume *Initiation et Réalisation spirituelle.*

(25) Cf. René Le Forestier, *La Franc-Maçonnerie occultiste au XVIIIe siècle et l'Ordre des Elus Coëns.* La réussite des opérations dépendait de trois conditions : l'état de grâce, la vertu surnaturelle conférée par l'« ordination » de Réau-Croix, et enfin « la coopération sympathique à distance » des autres Réau-Croix (pp. 89-91).

munié ne saurait être en état de grâce, et ce fait suffit à lui seul à illustrer le cas que les Elus Coëns, et avec eux tous les Maçons catholiques du XVIII[e] siècle, faisaient des condamnations pontificales.

Nous voudrions nous arrêter sur ce dernier point. Il est bien évident que la « définition » de l'état de grâce par l'autorité exotérique ne saurait être discutée tant que cette autorité ne sort pas des limites de sa compétence. Par exemple, un criminel ou tout autre « pécheur » en matière grave ne pouvait être admis aux opérations des Elus Coëns ; mais un excommunié pour des conceptions d'ordre métaphysique et ésotérique rejetées par l'exotérisme ne perdait pas de ce fait l'état de grâce. Nous exprimons ce point de vue sous notre seule responsabilité. Mais nous devons dire que nous n'avons jamais rencontré une autre explication satisfaisante pour rendre compte de la « sécurité spirituelle » de tant de Maçons catholiques, dont certains, comme le bienheureux Jean-Marie Gallot, ont « signé » de leur sang leur fidélité à l'Eglise du Christ (26).

Il nous faut maintenant, pour terminer cette étude déjà longue, mais dont nous ne saurions nous dissimuler les insuffisances et les lacunes, dire quelques mots de l'« incident » dont la relation par M. Corneloup a dû certainement stupéfier beaucoup de ses lecteurs : nous voulons parler de l'histoire relative à la recherche de la Parole perdue.

(à suivre)

Denys ROMAN.

(26) Il semble que les Maçons catholiques du XVIII[e] siècle ne se soient jamais posé de questions quant à la légitimité de leur participation aux sacrements. La condamnation de 1738 n'a probablement pas causé le « trouble » que nous imaginons volontiers aujourd'hui. Il convient de se rappeler que la Maçonnerie opérative en Angleterre et le Compagnonnage en France avaient fait l'objet depuis des siècles de censures épiscopales répétées.

Geoffroy de MONMOUTH ou l'histoire symbolique

Geoffroy de Monmouth vécut entre 1100 et 1155 environ ; chanoine séculier de Saint Augustin, il semble avoir enseigné au collège de St George à Oxford pendant la plus grande partie de sa vie. Il fut nommé évêque de Saint Asaph (Galles du Nord) en 1152, mais il n'occupa jamais réellement le siège épiscopal. Il écrivit ses *Prophetiæ Merlini* vers 1135, son *Historia Regum Britanniæ* vers 1138-1139, et sa *Vita Merlini* vers 1148.

On attribue parfois à son œuvre une influence déterminante sur le développement de la littérature arthurienne, mais ce n'est avec raison qu'en un certain sens. Ainsi, même si Chrétien de Troyes, qui composa ses romans aux alentours des années 1160-1185, s'inspira, à l'occasion, des récits de Geoffroy, ce qui ne paraît pas assuré, il en transforma complètement l'atmosphère, en approfondissant le thème de la « queste », que l'on rencontre déjà dans les plus anciennes légendes galloises, en introduisant l'esprit chevaleresque et le symbolisme de l'amour, et surtout, dans Perceval, en liant intimement la légende d'Arthur à celle du Graal. Ce qui sera écrit après Chrétien n'aura plus le même ton que ce qui l'avait été avant lui.

L'attitude de G. de Monmouth est différente, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne tende pas à un but similaire : il prétend faire œuvre d'historien, et non de conteur. Seulement il y a diverses manières d'écrire l'histoire et la sienne est bien particulière, car elle semble être en grande partie imaginaire. Mais peut-on croire qu'un homme aussi sérieux, fût-ce pour les motifs politiques qu'on lui attribue parfois, se serait complu dans la rédaction d'une pseudo-histoire, ou

du moins que son œuvre ne consiste qu'en cela ? Ou bien, derrière cet écran commode de l'Histoire des Rois de Bretagne, au-delà de la filiation dynastique, ne serait-il pas possible de déceler les traces d'une filiation initiatique ? Il ne s'agit là que d'une hypothèse, mais le rôle central que jouent Merlin et Arthur, chez Geoffroy, la transforme en forte présomption. Au reste, on a bien l'impression de voir confluer, dans cette Bretagne semi-mythique, tous les courants — méditerranéens, celtiques, chrétiens — qui ont donné naissance à la légende du Graal, c'est-à-dire à la forme ésotérique la plus caractéristique de cette époque en Occident (1).

De la période qu'étudie G. de Monmouth, de 1100 avant J.C. au 7e siècle de notre ère, on ne sait à peu près rien quant à l'histoire bretonne. Pourtant, l'auteur prétend détenir des renseignements précis. Un certain Walter, archidiacre d'Oxford, lui aurait remis un « livre très ancien en langue bretonne » relatant toute l'histoire en question, qu'il n'aurait fait, en somme, lui, Geoffroy, que traduire en latin. On peut se demander s'il n'y a là, de sa part, qu'un simple artifice littéraire, comparable, d'ailleurs, à celui qu'utilisera Chrétien de Troyes, ou s'il ne fait pas plutôt allusion à des révélations qui lui auraient été effectivement faites sur le cheminement souterrain des doctrines ésotériques en Grande-Bretagne. Le livre dont l'autorité est invoquée a pu ne pas exister, mais Walter, quant à lui, ne paraît pas avoir été inventé, ni mis en cause sans raison : les informations qu'il aura fournies l'auront été au moins d'une manière orale.

Sur certains points, l'œuvre de G. de Monmouth est néanmoins en accord avec celles d'historiens beaucoup plus anciens, tels que Gildas, Nennius, Bède le Vénérable, qui semblent, eux aussi, avoir été davantage préoccupés par les réalités spirituelles que par les faits historiques. Il a donc pu s'inspirer de ces textes,

---

(1) Il est à noter que G. de Monmouth est aussi appelé Geoffroy Arthur, du nom de son père, et que son pays d'origine, Monmouth, est proche de Caerleon, le site supposé de la cour d'Arthur.

mais on ne sait dans quelle mesure, et cela importe assez peu au fond. En outre, il est possible qu'il ait recueilli directement aussi des traditions galloises dans sa terre natale.

***

Il est difficile d'admettre, toutefois, que c'est parmi ces traditions que l'auteur de l'*Historia Regum Britanniæ* a trouvé le thème que constitue tout le début de celle-ci, et qui n'est autre que le suivant : les Bretons sont d'origine troyenne. Le premier de leur roi est Brute, ou Brutus, descendant d'Enée (2).

Historiquement parlant, la thèse n'est guère soutenable. Il reste que cette propension qu'ont eue les peuples d'Europe occidentale à se découvrir une ascendance troyenne est bien remarquable. Selon Frédégaire, chroniqueur du 7e siècle, les survivants de la ville de Troie se seraient enfuis pour une part en Macédoine, pour une autre part vers le Danube ; ces derniers seraient arrivés jusqu'au Rhin. « Non loin du fleuve, ces hommes s'efforcèrent de construire une ville qu'ils appelèrent Troie. A l'imitation de leur roi Francio, ce groupe prit le nom de Francs ». C'est de ce Francion, ou Francus, fils d'Hector, que Ronsard voulut faire le père de la nation française. Quant à Brutus, après avoir pris la tête des Troyens révoltés en Grèce, il serait parvenu jusqu'en Albion au terme d'un voyage providentiel. G. de Monmouth prétend que des coutumes troyennes furent encore observées lors du couronnement d'Arthur.

On dira que toutes ces légendes sont issues de l'Enéide, ce qui est peut-être vrai, mais d'où est issue celle-ci, sinon d'antiques traditions ? Les Etrusques, tout autant que les Romains, se réclamaient de Troie. L'Urbs était la seconde Troie, et Jules César faisait remonter sa généalogie à Iule ou Ascagne, fils d'Enée et fondateur d'Albe-la-Longue. Il faut probablement en déduire que Troie était considérée, soit comme un

---

(2) Robert Wace, trouvère normand, a emprunté à G. de Monmouth la matière de son « Roman de Brut ». Le « Roman de Troie », de Benoît de Sainte-Maure, date à peu près de la même époque.

centre spirituel effectif, soit comme le reflet ou l'image d'une centre spirituel ; que Troja était, en somme, un analogue de Tula. Ce centre aurait donc été déplacé vers l'Ouest, de Troie à Albe et à Rome, et la transmission initiatique se serait produite par la même occasion. En ce cas, ne serait-il pas logique de voir dans l'histoire de Brute, et sans doute aussi dans celle de Francion, d'autres phases du transfert des données ésotériques du domaine proprement méditerranéen au domaine celte et au domaine germanique ? Et, finalement, il y aurait là quelque chose de tout à fait analogue au transport du Saint Graal en Bretagne par Joseph d'Arimathie (3).

***

Lorsque Brute, petit-fils d'Ascagne, retrouve en Grèce les descendants d'Helenus, fils de Priam, il tente de les arracher au joug des Grecs. Il réussit à vaincre ces derniers, puis il décide de quitter le pays avec les Troyens. Le voyage par mer qu'il entreprend est, en somme, un raccourci de ceux de l'Odyssée ou de l'Enéide. Dans une île appelée Leogecia, au centre d'une ville abandonnée, se trouve un temple de Diane. Brute, accompagné de l'augure Geryon, y dresse trois autels, le premier à Jupiter, le deuxième à Mercure, le troisième à Diane. Des sacrifices sont offerts, et

---

(3) Ou à celui du corps de Saint Jacques en Espagne ; ou encore, à l'arrivée de Lazare et de ses sœurs en Provence. La légende du Précieux Sang de l'abbaye de Fécamp est également remarquable à ce point de vue ; en raison de son analogie étroite avec celle du Graal, nous pensons lui consacrer une étude particulière.

Il y a un rapport évident entre le nom d'Albe et celui d'Albanie, ancien nom de l'Ecosse, ainsi d'ailleurs qu'avec celui d'Albion, ancien nom de la Grande-Bretagne. Les trente filles d'Ebraucus — l'un des premiers souverains bretons, dont le nom peut évoquer des relations avec la tradition hébraïque — furent envoyées en Italie pour y épouser les plus nobles des Troyens, avec lesquels les femmes latines et sabines refusaient de s'unir. L'ancien nom de l'Irlande, Hibernie, est lui aussi intéressant, car il a pu être porté par une île de position plus septentrionale.

Dans les légendes galloises, le sanglier s'appelle Troit ou Trwyth. Y aurait-il une relation entre Troie, Calydon, et le Sanglier ?

Brute lui-même fait une libation de vin sur l'autel de Diane, à laquelle il consacre également une biche blanche, ce qui laisse à penser qu'il détient certaines prérogatives d'ordre sacerdotal ; il demande à la déesse, au cours d'une invocation neuf fois répétée, et après quatre circumambulations autour de l'autel, de lui révéler le lieu de résidence devant échoir à son peuple. Il tombe endormi, et Diane lui indique en songe l'emplacement de l'île dont il prendra possession, et où la nouvelle Troie sera construite.

Les voyageurs visitent ensuite diverses régions africaines bien difficiles à identifier, arrivent en « Mauritanie », passent les Colonnes d'Hercule, où ils voient « nombre de ces monstres de l'Océan appelés sirènes », à l'appel desquels ils résistent. Dans la mer Tyrrhénienne, ils retrouvent des descendants de Troyens exilés, et les emmènent avec eux. Après avoir remonté la Loire et être demeurés quelque temps sur ses rivages, ils parviennent enfin à l'île d'Albion. Elle n'est habitée que par des géants, dont le chef est Goemagog. Ces géants représentent apparemment une influence satanique, et Goemagog est vaincu par Corineus, avec des Troyens tyrrhéniens, lequel n'est pas sans évoquer par son nom Apollon Karneios ; c'est lui qui sera le fondateur de la Cornouaille. Quant à Brute, héros éponyme de la Bretagne, il édifiera la nouvelle Troie, dont le nom deviendra plus tard, par corruption, Trinovantum. Elle sera rebaptisée ultérieurement Kaerlud (la ville de Lud), et c'est Londres.

***

Dans la longue série des règnes allant de celui de Brute à celui de Lucius, ce dernier étant le premier roi chrétien, on peut se demander ce qu'il advint de la tradition bretonne, et notamment quelle y fut la part de l'apport d'origine celtique. Il semble que G. de Monmouth passe délibérément certains de ces aspects sous silence. Les seules allusions d'ordre traditionnel ont trait aux religions méditerranéennes, et, d'une façon plus précise, à la religion romaine. Ainsi, la cité de Kaerbadon (Bath) construite par Bladud, et où il y avait des thermes, fut placée sous la protection de Minerve ; dans le temple de cette déesse,

Bladud installa des feux qui ne pouvaient être éteints, et qui ne donnaient pas de cendres.

On raconte que ce roi, qui pratiquait la magie, se fit des ailes et tenta de voler, mais s'écrasa sur le temple d'Apollon, à Londres. Plus tard, Cornelia, fille du roi Lear, enterra son père dans une chambre souterraine qu'elle avait fait creuser sous la rivière Soar à Leicester. Cette crypte avait été fondée en l'honneur de Janus à deux visages, et les artisans de la ville prenaient une part active à la fête annuelle qu'on y célébrait.

On pourrait néanmoins prendre pour une allusion discrète à la tradition locale le fait que Marius, roi de Bretagne à l'époque de Vespasien ou de Domitien, ait fait dresser une pierre en témoignage de sa victoire sur le roi des Pictes, Rodric, qui, venant de Scythie, avait débarqué en Ecosse.

Lucius fut donc le premier roi à se faire chrétien. Son nom est sans doute symbolique. A sa demande, le pape St Eleuthère lui envoya deux docteurs, Fagan et Durian, et toute le peuple fut converti ; les flamines et les archiflamines furent remplacés par des évêques et des archevêques.

Parmi les liens qui sont censés s'être noués entre Rome et la Bretagne, le moindre n'est certes pas le suivant : Constance Chlore aurait épousé Hélène, fille de Coel, duc des Bretons ; de ce mariage serait né Constantin. On peut donc dire que ce dernier symbolise ici la synthèse des traditions romaine, celtique et chrétienne. Que Constantin soit, selon l'histoire officielle, né à Naïssus (Nish, dans l'actuelle Serbie), et qu'il ne soit pas, en réalité, parti de Bretagne pour conquérir l'empire importe assez peu selon la perspective dont il s'agit, puisque nous avons affaire à une histoire symbolique.

***

A cet égard, on pourrait faire un parallèle entre Constantin et Arthur. Celui-ci n'a été, selon les apparences, qu'un brillant chef de guerre, et ce fait ne doit pas nous surprendre. Mais, s'il n'avait été que cela, aurait-il pu jouer, dans le symbolisme médiéval,

le rôle exceptionnel qui fut le sien ? Comme Constantin, il a pu avoir une influence considérable dans l'ordre traditionnel, influence dont l'histoire officielle ne saurait rendre compte. La place éminente qu'il tient, non seulement dans les légendes bretonnes, mais aussi dans toute la « littérature » européenne ne peut guère s'expliquer autrement.

Nennius, dans son *Historia Brittonum* (vers 822), rapporte qu'Arthur s'opposa aux Saxons, dont la puissance se développait en Bretagne. « Arthur lutta contre eux avec les rois des Bretons, et lui-même était chef de guerre ». Il leur livra douze batailles — ce nombre peut être lui aussi symbolique — et de toutes il sortit vainqueur. La septième eut lieu dans la forêt de Celidon (*in Silva Celidonis, id est, Cat Coit Celidon*). Au cours de la huitième, « Arthur portait l'image de Sainte Marie toujours vierge sur ses épaules ». Dans les *Annales Cambriæ*, plus anciennes encore, cette même bataille du Mont Badon est évoquée ainsi : « *Bellum Badonis in quo Arthur portavit crucem domini nostri Ihesu Christi tribus diebus et tribus noctibus in humeros suos, et Brittones victores fuerunt* » (4). Enfin, William de Malmesbury, qui peut avoir été un inspirateur direct de G. de Monmouth, écrit en 1125, dans *Gesta Regum Anglorum :* « [Arthur] fut longtemps le soutien de sa patrie chancelante, il exhorta les esprits abattus de ses concitoyens à faire la guerre ; et, finalement, au siège du Mont Badon, confiant dans l'image de la Mère de Dieu qu'il avait fixée sur son armure, il mit en fuite à lui seul neuf cents ennemis ».

Dans les poèmes et les contes les plus anciens, tels que « Preideu Annwfyn », « Culhwch et Olwen », Arthur apparaît déjà comme un héros légendaire, mêlé aux dieux celtes « humanisés » ; il combat des sorcières, et fait des incursions dans « l'Autre Monde », à l'aide de son navire Prydwen. Ce côté « magique » de la légende masque très probablement un caractère initiatique plus profond. Mais, chez G. de Monmouth,

(4) Le mot « épaules » proviendrait d'une mauvaise traduction du mot gallois. C'est bouclier qu'il faudrait lire, ce qui serait plus normal. Le fait qu'Arthur ait choisi la croix pour emblème le rapproche encore de Constantin.

la magie ne se manifeste qu'en de rares occasions, car il se contente généralement d'un écran historique rigoureusement constitué.

***

Le père d'Uther Pendragon, qui se nommait, lui aussi, Constantin, était Breton ; sa mère était issue « d'une noble famille romaine ». L'usurpateur Vortigern s'étant emparé du pouvoir, Uther et son frère durent se réfugier en Armorique. C'est alors que St Germain, évêque d'Auxerre, et St Loup, évêque de Troyes, vinrent prêcher la parole de Dieu dans une Grande-Bretagne ravagée par l'hérésie de Pélage, et restaurèrent la vraie foi. C'est aussi à cette époque, présentée, donc, comme une ère de renouvellement spirituel, que se manifesta Merlin. Voici comment il fut « révélé ». Vortigern, pressé par ses ennemis, avait décidé de construire, sur le conseil des « anciens », une tour extrêmement forte ; le site le plus convenable paraissait être le Mont Snowden, et une équipe de maçons provenant de divers pays fut réunie en ce lieu. Mais, au fur et à mesure que les fondations étaient posées, elles étaient englouties dans le sol. Les « sorciers » déclarèrent qu'il fallait se mettre à la recherche d'un garçon qui n'avait pas de père, afin de pouvoir arroser le mortier et les pierres de son sang. Ce garçon fut découvert à Camarthen. On ne connaissait pas son père, et sa mère était une fille du roi de Galles du Sud qui vivait dans un couvent. Etait-il né d'une vierge ? Il est dit, en fait, que son père était un démon incube, ce qui ferait de lui un être de nature fort suspecte. Cette affirmation ne traduit peut-être que la réaction de méfiance et même d'hostilité que suscita extérieurement ce personnage possédant des dons assez exceptionnels. Par ailleurs, Merlin est le plus souvent considéré comme un magicien, et comme un « prédiseur » d'avenir, plutôt que comme un maître spirituel. Il revêt sans cesse des aspects différents, et ses déguisements favoris sont ceux d'un mendiant ou d'un jongleur. Pour cette fois, G. de Monmouth s'inspire bien de la légende populaire, dans laquelle la magie sert souvent de masque à l'ésotérisme. Que Merlin soit bien un maître

spirituel, nous en avons la preuve dans la manière sûre dont il guide Arthur et les chevaliers de la Table Ronde dans leurs « questes ». Au reste, il s'appelle également Ambrosius, ce qui signifie nourri d'ambroisie, c'est-à-dire divin. Son maître se nomme Bleise ; ce nom évoque celui du loup, et donc celui de Belen, ce qui semble indiquer que Merlin est le représentant de la tradition celtique. Mais il se montre fort bon chrétien à l'occasion, de sorte qu'il apparaît comme placé au-dessus des formes traditionnelles extérieures.

Pour revenir à la tour construite par Vortigern, elle illustre sans doute le principe selon lequel rien ne peut être édifié de solide en ce monde sans une base spirituelle. Merlin déclare qu'il y a, sous les fondations, un étang, et sous cet étang, deux pierres creuses où dorment deux dragons. L'étang est drainé, les dragons apparaissent, l'un blanc et l'autre rouge, et ils entrent en lutte. Merlin interprète cette lutte, selon une application historique immédiate, comme étant celle des Saxons et des Bretons, mais il est évident que le symbolisme peut en être élargi jusqu'à des perspectives beaucoup plus vastes.

***

A ce moment, G. de Monmouth insère dans son livre l'ensemble des prophéties de Merlin. Comme tous les textes de ce genre, elles présentent un caractère suffisamment obscur et embrouillé pour qu'on puisse en tirer à peu près tout ce que l'on veut. Il semble qu'elles s'appliquent principalement aux vicissitudes de l'histoire bretonne au cours des siècles suivants. Leur intérêt réside surtout dans le grand nombre de symboles traditionnels qui y ont été sciemment mêlés, et qui peuvent rappeler que l'histoire symbolise elle-même des réalités d'ordre supérieur.

Parmi les animaux, le sanglier revient à plusieurs reprises. Il est dit, par exemple, que lorsque la religion sera opprimée par les envahisseurs, « le Sanglier de Cornouailles lui portera secours, et foulera leurs cous sous ses pieds ». Plus tard, un autre sanglier doit « rappeler les troupeaux dispersés aux pâturages qu'ils ont perdus... De sa bouche sortiront des rivières qui abreuveront les gorges altérées des hommes ».

Un même symbole revêt parfois une forme tantôt bénéfique, tantôt maléfique ; ainsi, le Sanglier de Totnes « opprime le peuple avec une odieuse tyrannie ». Un « Lion de Justice » apparaît également, ainsi que d'autres dragons, un Aigle, un Héron, un Ours, sans parler de « l'Ane de la Méchanceté ».

Plusieurs arbres jouent un rôle important : le chêne planté par le Héron sur une haute montagne, et un arbre poussé sur la Tour de Londres, qui, « étendant trois branches seulement, couvrira d'ombre la face de toute l'île ». Quelques forêts servent de cadres aux événements prophétiques : la forêt de Caledon, la forêt de Calaterium (les deux sont peut-être identiques), la forêt de Dean, la forêt de Carnute. Certaines fontaines sont également évoquées ; les plus remarquables sont la fontaine de Galabes, site favori de Merlin, la fontaine de Amne, dont l'eau sera changée en sang, et les trois fontaines qui doivent sourdre dans la cité de Winchester, dont les courants sépareront l'île en trois parties ; seules les eaux de l'une d'entre elles auront un effet favorable, les deux autres seront néfastes.

Il est dit qu'un jour, les pierres parleront. Il faut voir là une allusion à la réouverture finale des oracles, depuis longtemps muets. Certains traits rappellent d'ailleurs les prophéties bibliques ; ainsi le passage où « un vieillard d'un blanc de neige, monté sur un cheval blanc de neige » détourne la rivière Periron, et prend des mesures à l'aide d'une baguette blanche.

La fin du texte est constituée par toute une série de changements astronomique, qui, quant à eux, dénotent manifestement une phase cyclique importante, et sans doute même une fin du monde. « Les mortels ...montrant leur dos au ciel, fixeront leurs yeux sur la terre. Les étoiles détourneront d'eux leur face, et leurs cours habituels seront confondus... L'éclat du soleil sera terni par l'ombre de Mercure... Jupiter franchira les bornes qui lui sont fixées... Les Gémeaux délaisseront leur embrassement coutumier... Les plateaux de la Balance pendront de travers jusqu'à ce que le Bélier mette sa corne crochue au-dessous d'eux... Le

chariot de la Lune troublera le Zodiaque, et les Pléiades éclateront en pleurs et en lamentations ».

***

C'est au cours du règne du frère aîné d'Uther, Aurelius Ambrosius, lequel était revenu de Petite-Bretagne et avait recouvré le royaume de ses ancêtres, que Merlin fit mener à bien une œuvre symbolisant peut-être l'intégration des formes traditionnelles anciennes à l'ésotérisme chrétien.

Aurelius voulait élever un monument à la mémoire de princes bretons traîtreusement mis à mort par le Saxon Hengist. Le site choisi était le sommet du Mont d'Amesbury près de Kaercaradoc (maintenant Salisbury), où se trouvait un monastère de trois cents frères. Le roi réunit tous les maîtres artisans spécialisés dans la pierre et le bois et leur demande d'étudier un projet de mémorial. Tous se récusent, ce qui montre bien qu'il s'agit là, en fait, d'un travail particulier, nécessitant des connaissances hors du commun. Alors, Tremorinus, archevêque de Caerleon, propose de faire appel à Merlin, le prophète de Vortigern, seul homme compétent, selon lui, pour mettre le projet à exécution. Aurelius fait donc quérir Merlin, qui est découvert « dans la contrée de Gwent, à la fontaine de Galabes, où il avait coutume de se retirer ». Merlin conseille alors, afin de réaliser un travail qui défiera le temps, d'envoyer chercher « La Danse des Géants qui est à Killare, une montagne d'Irlande. Car il y a là un ensemble de pierres que personne de ce temps ne saurait édifier... il n'y a pas de pierres, nulle part ailleurs, de plus de vertu, et si elles sont dressées en cercle autour de ce terrain, tout comme elles le sont à présent là-bas, elles y demeureront à jamais. » A Aurelius, qui s'étonne de la chose, et qui ne voit pas l'intérêt d'aller chercher des pierres si loin, alors qu'il est si facile d'en trouver en Bretagne, Merlin répond : « Dans ces pierres, il y un mystère, et une vertu curative contre nombre de maladies. Les géants des anciens temps les apportèrent des confins de l'Afrique, et les plantèrent en Irlande au moment où ils y habitèrent ». L'origine et la vertu attribuées à ces pierres traduisent « mythiquement » leur validité

et leur efficacité en tant que symboles traditionnels. C'est Uther qui est chargé d'aller en Irlande pour y prendre possession de ces menhirs. Il triomphe du roi de ce pays, Gilloman, et arrive à pied d'œuvre sur le Mont Killare. Mais nul ne parvient à bouger les pierres du cromlech. Merlin se charge alors du travail, qu'il accomplit avec aisance, et il fait transporter tout l'ensemble en Bretagne, sur le Mont d'Amesbury. Puis, à la fête de la Pentecôte — il s'agit peut-être aussi de pierres oraculaires, donc liées à la manifestation de l'Esprit — devant une grand concours de peuple à la tête duquel se trouvent tous les évêques et abbés du royaume, Merlin dresse les pierres tout autour du terrain, exactement comme elles l'étaient sur le Mont Killare. Ce faisant, il se révèle encore comme le maître spirituel, assimilant à la tradition nouvelle ce qui subsiste de l'ancienne.

***

Il est dit qu'à la mort d'Aurelius apparut « une étoile d'une grandeur et d'un éclat merveilleux », dont l'un des rayons prit l'apparence d'un dragon. Selon Merlin, ce dragon représentait Uther, et lorsque celui-ci prit le pouvoir, il fit faire deux dragons d'or semblables à celui qui s'était montré dans le rayon de l'étoile. Il offrit l'un à la cathédrale de Winchester, et conserva l'autre pour l'emporter avec lui à la guerre. C'est depuis lors qu'il fut appelé Uther Pendragon, Uther Tête-de-Dragon.

On remarquera qu'en ce cas encore, il s'agit d'un élément pré-chrétien, car, dans le christianisme, le dragon a généralement une signification « maléfique », alors qu'ici, en tant que lié au rayon et à l'étoile, il est sans aucun doute un symbole de la manifestation du Verbe. Et le « mythe » arthurien, qu'inaugure Uther, n'est-il pas, lui aussi, avec celui du Graal, une forme de manifestation spirituelle ?

Arthur qui hérite de son père l'emblème du dragon, doit donc détenir une autorité se situant au-delà du pouvoir temporel : il n'est l'Ours (*Arctus*) qu'en apparence, ou qu'en tant que celui-ci figure le Pôle

(*arctus*) ou le chemin étroit (*arctus* également) (5).

Sa naissance et son enfance sont entourées de circonstances étranges, et sont placées sous l'influence de Merlin. C'est grâce à un subterfuge de ce dernier qu'Uther peut avoir accès, au château de Tintagel, auprès d'Igerna, qui sera la mère d'Arthur. On dit aussi que celui-ci a une sœur, Anna, et il s'agit peut-être là de la fée Morgane, qui, plus tard, sera effectivement regardée comme sa sœur. Uther Pendragon meurt peu après la naissance de ses enfants, en buvant de l'eau d'une fontaine qui avait été empoisonnée.

Lorsqu'Arthur est couronné roi, il n'a que quinze ans. Il se révèle tout de suite comme un chevalier de valeur exceptionnelle. Ses armes sont décrites, dont la signification symbolique est certaine. Sur son heaume est gravé un dragon. « Sur ses épaules, il portait le bouclier qui était nommé Pridwen, sur la face interne duquel était peinte l'image de Sainte Marie Mère de Dieu, de façon à ce qu'il la rappelât souvent à son souvenir ; il était ceint de Caliburn, la meilleure des épées, qui avait été forgée en l'île d'Avallon ; et la lance qui ornait sa main droite avait pour nom Ron ». Arthur épouse Guenièvre, « issue d'une noble famille romaine... élevée dans la maison du duc Cador ».

Les conquêtes du roi de Bretagne sont contées avec force détails. Ces récits ressemblent bien à de l'histoire, mais on peut sans doute leur accorder une valeur symbolique d'ordre général, celle qui s'attache à la guerre, et se réfère à la victoire sur le monde et sur soi-même. Les « six îles de l'Océan » sont en particulier rapidement soumises ; ce sont l'Irlande, l'Islande, Gothland, les Orcades, la Norvège et le Danemark. On notera qu'il n'est jamais question des Shetland, qui peuvent avoir présenté un caractère réservé,

---

(5) Selon certaines légendes, Arthur, enlevé au ciel après sa mort, demeurerait dans la constellation de la Grande Ourse, appelée en gallois le Chariot d'Arthur.

si même elles ne s'identifient pas, selon une certaine perspective, à l'île d'Avallon (6).

Puis Arthur s'empare peu à peu de la Gaule. Parvenu au faîte de la gloire, il tient sa cour à Caerleon. C'était là le siège de l'un des trois archevêchés du royaume de Bretagne, et « il y avait en outre une école de deux cents philosophes instruits en astronomie et dans les autres arts, qui observaient diligemment le cours des étoiles, et en déduisaient, par de justes prédictions, les prodiges qui, à cette époque, étaient sur le point de se produire en faveur du roi Arthur ». La description ainsi faite de Caerleon suggère qu'il s'agissait là également d'un centre spirituel. C'est en ce lieu qu'Arthur réunit, à la fête de la Pentecôte, les nobles de tout son empire, y compris « les douze pairs de la Gaule, que Guérin de Chartres amena avec lui... Lorsqu'ils furent tous assemblés dans la cité, le grand jour de la fête, les archevêques furent conduits dans le palais pour couronner le Roi avec le diadème royal... Aussitôt que le Roi eut été investi avec les insignes de la royauté, il fut conduit d'une manière très digne à l'église cathédrale, deux arche-

---

(6) Plutarque, dans son *De Defectu Oraculorum*, donne une indication qui n'est peut-être pas sans rapport avec ce problème. « Demetrius dit que, parmi les îles sises autour de la Bretagne, beaucoup sont dispersées et inhabitées ; certaines portent le nom de déités ou de héros. Il nous dit aussi que, envoyé par l'empereur avec mission d'explorer et d'inspecter les lieux, il se rendit sur l'île la plus proche de celles qui étaient inhabitées, et la trouva occupée par quelques habitants ; ceux-ci étaient sacro-saints et inviolables aux yeux des Bretons. Peu après son arrivée, une grande perturbation de l'atmosphère se produisit, accompagnée de maints mauvais présages, de vents éclatant en tempête, de chutes de foudre embrasée. Quand ce fut fini, les insulaires dirent que quelque chose d'important venait de se passer... En outre, il y a là, dirent-ils, une île dans laquelle Cronos est emprisonné, et Briarée le garde quand il dort... Ils ajoutent qu'autour de lui se trouvent de nombreuses déités, ses partisans et ses serviteurs ». Or, Cronos s'identifie à Apollon Karneios, dieu des Hyperboréens, de sorte que son sommeil pourrait évoquer l'état de retrait de la tradition primordiale. Au reste, entre ce sommeil et celui qui frappera plus tard Arthur, il y a au moins une certaine analogie ; dans ce dernier cas il s'agit de l'occultation d'une forme traditionnelle, ce qui constitue un retrait vers la tradition originelle.

vêques l'escortant, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Quatre rois, en outre, à savoir ceux d'Ecosse, de Cornouailles, de Galles du Nord et de Galles du Sud, marchaient devant lui, portant, comme c'était leur droit, quatre sabres d'or ». On voit qu'il n'y a pas de sacre à proprement parler, mais seulement couronnement et investiture, peut-être parce que Arthur possédait une qualification naturelle qui le dispensait du rite de consécration.

Ensuite, le roi de Bretagne entre en lutte contre Lucius Hiberius, procurateur romain, et doit débarquer en Gaule. C'est à cette occasion qu'il a la vision suivante : un ours vole dans les airs, et tous les rivages de la terre tremblent à son grognement. Un dragon apparaît alors à l'Occident, et il illumine toute la contrée de l'éclat de ses yeux (7). Un combat s'engage, et le dragon finit par brûler l'ours de son haleine ardente. Les interprètes déclarent que le dragon, c'est Arthur, et l'ours, quelque géant qu'il doit combattre. Le roi, quant à lui, est persuadé que le songe évoque sa lutte contre l'empereur romain. Et, de fait, ce dernier est bien l'ours, en ce sens qu'il ne détient plus que le pouvoir temporel réduit à lui-même. Tandis qu'Arthur, s'il est l'ours en apparence, est aussi, selon sa fonction la plus intérieure, le dragon, c'est-à-dire le représentant du principe dont sont issus à la fois l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel.

***

Au milieu des épisodes, d'aspect purement historique, de cette lutte entre les Bretons et les Romains, G. de Monmouth introduit assez étrangement un fragment de la « légende » arthurienne, et l'un des plus fantastiques à première vue. Ce sont d'ailleurs des traits de ce genre qui permettent d'inférer qu'il y a une intention symbolique dans son œuvre.

On rapporte à Arthur qu'un géant « d'une merveilleuse grandeur » est arrivé d'Espagne, s'est emparé d'Hélène, nièce de Hoel, duc de Petite Bretagne, et qu'il s'est enfui sur le mont appelé à présent le Mont

(7) Allusion vraisemblable à la lumière de la connaissance.

Saint-Michel. Aucun des chevaliers lancés à sa poursuite n'a pu le vaincre, ni par mer, ni par terre. La nuit suivante, Arthur part avec Kay et Bédévère. Ils aperçoivent un grand feu de bois sur le mont, et un second, plus petit, sur un rocher voisin. Le roi envoie Bédévère en reconnaissance ; celui-ci prend un barque et atteint le plus petit des îlots. Il trouve là une vieille femme se lamentant ; c'est la nourrice d'Hélène : la princesse est morte, et elle l'a enterrée. De retour, Bédévère raconte la chose à Arthur, et ils partent sur l'île la plus élevée. Ils y trouvent le géant ; le combat s'engage, et, après de nombreuses péripéties, le monstre est finalement mis à mort. Le roi déclare qu'il n'a jamais lutté contre un être d'une telle puissance depuis sa victoire sur le géant Ritho, sur le Mont Ararius.

Hoel fit bâtir une église sur le tombeau de sa nièce, et c'est depuis lors que le rocher où il fut creusé porte le nom de Tombe d'Hélène (Tombelaine).

Il est remarquable que l'auteur ait éprouvé le besoin de mêler l'histoire d'Arthur à celle du Mont Saint-Michel. Car il s'agit là d'un site sacré gaulois, appelé à devenir l'un des lieux saints les plus illustres de la Chrétienté ; et il semble qu'Arthur soit ici chargé d'opérer symboliquement le passage de l'une à l'autre tradition, passage au cours duquel Belen doit être remplacé par St-Michel. Ce dernier apparut à Saint-Aubert au VIIe siècle, soit un siècle seulement après la manifestation de l'Arthur historique. On notera en outre que la victoire du roi sur le géant (qui peut figurer, comme ceux dont avait triomphé Brute en Albion, les éléments corrompus du « paganisme ») rappelle celle de St-Michel sur Lucifer. L'Archange ne réalise-t-il pas l'idéal de la chevalerie dans toute sa plénitude ?

***

Du reste des guerres d'Arthur, il y a peu à dire : si, comme on l'a dit, elles relèvent du symbolisme général de la guerre chevaleresque, destinée à établir la « Grande Paix », le fait qu'il ait été vainqueur signifie que la queste a été menée à son terme. Il est vrai

que, de retour en son royaume, il est victime de la trahison de son neveu Modred, mais il faut sans doute accorder à cet événement le caractère d'un sacrifice qui n'est pas sans analogie avec celui du Christ.

Blessé mortellement, le roi est transporté dans l'île d'Avallon pour y être soigné. Ceci signifie qu'il a atteint le séjour d'immortalité, dont cette même île est la figure.

La croyance selon laquelle Arthur et ses compagnons dorment dans une caverne en attendant l'heure de leur retour n'est en somme que l'expression populaire de la même chose. « Il n'y a pas longtemps, écrit John Rhys, les bergers de Galles du Nord se racontaient des histoires de ce genre : l'un d'entre eux se trouvait par aventure en présence d'Arthur et de ses hommes, endormis dans une caverne du Mont Snowdon resplendissante de richesses inouïes ». Dans le *Livre Noir* de Camarthen, on trouve, parmi les « Stances des Tombeaux », ce tercet :

Une tombe pour Marc, une tombe pour Gwythur,
Une tombe pour Gwgawn à l'épée vermeille,
Il n'est pas sage [de songer à] une tombe pour Arthur.

Jean-Louis GRISON.

LES LIVRES

Arnaud Desjardins : *Le Message des Tibétains (le vrai visage du tantrisme)*, La Palatine éd. (228 pages).

Voilà un ouvrage qui vient à son heure, car la très vénérable tradition tibétaine, qui avait pu se conserver intacte jusqu'à une époque récente, 1950 environ, paraît aujourd'hui menacée de disparition à plus ou moins brève échéance. Doublement menacée d'ailleurs : sur le sol de la patrie tout d'abord, puisque les envahisseurs chinois ont fermé tous les monastères en sorte qu'il n'y a pratiquement plus de centre traditionnel au Tibet ; en Inde et au Sikkim ensuite, car les réfugiés tibétains se trouvent plongés dans une ambiance moderne qui ne laisse guère d'espoir quant à l'avenir.

Toutefois et du moins pour le présent, il est encore possible de prendre contact avec d'authentiques maîtres spirituels tibétains. C'est précisément ce qu'a pu faire M. Arnaud Desjardins qui avait été chargé de réaliser, pour l'O.R.T.F., *un film consacré à la religion tibétaine* ; ce projet put être mené à bien grâce à l'autorisation du Dalaï-Lama qui mit son interprète personnel à la disposition du cinéaste (1), lequel a consigné ses observations dans l'ouvrage ci-dessus : « Le Message des Tibétains ».

L'auteur s'efforce tout d'abord de dissiper certaines confusions courantes en Occident :

« Divisés en plusieurs Ordres (ou Sectes) les lamas ne sont tous d'accord que pour refuser absolument la dénomination de « lamaïsme », au sens qui lui est communément donné de « fusion de l'ancien culte primitif aborigène du *bön-po* avec un bouddhisme dégénéré mêlé de tantrisme (l'enseignement des textes appelés *tantras*) ». Tous considèrent que la spiritualité tibétaine est un Bouddhisme orthodoxe et, même, la forme la plus riche et la plus parfaite du Bouddhisme, le Bouddhisme tantrique, en effet, tel qu'il régnait sur le nord de l'Inde avant les conquêtes musulmanes et tel que les Tibétains l'ont pieusement recueilli et non moins pieusement conservé jusqu'à 1959 » (2).

Quant à la différence entre les différents Ordres tibétains, voici comment M. Arnaud Desjardins la présente :

« ...Les *geluk-pa* (bonnets jaunes) accordent une beau-

(1) Le film a pu être présenté à la télévision dans le courant de l'année 1966.

(2) p. 22. C'est en 1959 que le Dalaï-Lama s'est enfui en Inde, avec de nombreux moines.

coup plus grande importance à l'étude théorique, à l'étude intellectuelle. Il faut souvent à un moine vingt ou trente ans de cette étude, avant d'aborder la pratique, l'expérimentation directe et notamment les ascèses tantriques qui sont l'essence même du Bouddhisme tibétain...

« Au contraire, les Bonnets rouges attachent beaucoup moins d'importance à ces études livresques... Par contre, la pratique, l'exercice, l'expérience immédiate sont beaucoup plus généralement développés chez ces Sectes rouges et, surtout, beaucoup plus prématurément abordées » (1).

Cela dit, passons maintenant au Tantrisme : « Le Tantrisme, c'est l'enseignement de livres appelés *tantras*... Ces tantras sont des livres ésotériques incompréhensibles sans explications et commentaires et qui se composent à la fois de traités de métaphysique ou de théologie et de manuels de technique ascétique. C'est seulement après avoir reçu l'initiation à un tantra particulier et l'avoir d'abord entendu lire à haute voix par son gourou qu'un disciple est autorisé à en aborder l'étude personnelle dans la solitude » (2).

Il me reste encore à citer ces quelques lignes particulièrement significatives : « Les Tibétains produisent des sages comme nous produisons dans nos Facultés des docteurs, des ingénieurs et des savants. La recherche spirituelle est organisée méthodiquement, scientifiquement, selon des connaissances bien prouvées et rien n'est laissé au hasard » (3).

On voit par ces quelques citations tout l'intérêt de cet ouvrage dont les principales qualités sont la clarté et une parfaite honnêteté intellectuelle.

Gaston GEORGEL.

Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet. *Mythe et Tragédie en Grèce ancienne* (François Maspéro, éditeur, Paris).

Cet ouvrage, d'une grande érudition, étudie quelques-uns des thèmes favoris des tragiques grecs. Mais sa perspective n'est pas uniquement littéraire. Les auteurs entrent dans un assez grand nombre de considérations qui touchent à la « philosophie de l'histoire » du monde grec et surtout athénien. « Le genre tragique fait son apparition à la fin du VI[e] siècle, lorsque le langage du mythe cesse d'être en prise sur le réel politique de la cité. L'univers tragique se situe entre deux mondes et c'est cette double référence au mythe, conçu désormais comme appartenant à un temps révolu, mais encore présent dans les consciences, et aux valeurs nouvelles développées avec tant de rapidité par la cité de Pisistrate, de Clisthène, de Thémistocle, de Périclès, qui constitue une de ses originalités, et le ressort même de l'action » (p. 7).

Il est assez frappant que l'œuvre des trois tragiques grecs ait été écrite en un très court laps de temps, et

à cette époque cruciale où la Grèce échappe à la menace perse. On connaît la tradition selon laquelle, le jour de la bataille de Salamine, Eschyle combat, Sophocle chante la victoire et Euripide vient au monde. Après cette courte période où la tragédie est reine, « la veine tragique se tarit rapidement pour s'effacer devant la réflection philosophique » (p. 80).

Ces précisions données par les auteurs sont tout à fait intéressantes si on les rapproche de ce qu'a écrit Guénon dans *La Crise du Monde moderne* (pp. 21-22) sur la « mutation » qui, au VIe siècle, fit passer la Grèce à la civilisation dite classique. Cette dernière civilisation, malgré certains « redressements » traditionnels dans l'ordre des « mystères » et du Pythagorisme, est surtout marquée par l'apparition de « quelque chose dont on n'avait encore eu aucun exemple, et qui devait, par la suite, exercer une influence néfaste sur tout le monde occidental : il s'agit de ce mode spécial de pensée qui prit et garda le nom de philosophie », et qui devait, de dégénérescence en dégénérescence, aboutir à la piètre philosophie profane actuelle, « c'est-à-dire une prétendue sagesse purement humaine, donc d'ordre simplement rationnel, prenant la place de la vraie sagesse traditionnelle, supra-rationnelle et non-humaine ». Ce dernier état de déchéance ne devait être atteint qu'à l'époque contemporaine, mais selon Guénon, les germes en avaient été semés au VIe siècle.

Commentant ces lignes de Guénon, M. Jean Biès, dans son ouvrage sur *Empédocle d'Agrigente* (pp. 19-20), critique sans aucun ménagement l'évaluation communément admise du classicisme antique. « Il n'y a pas, dit-il, de miracle grec... Tout ce qui, aux yeux des historiens, constitue ce miracle correspond, en fait, au contraire d'un vrai miracle, puisque les changements profonds survenus au cours des IVe et IIIe siècles sont presque tous autant d'atteintes à la spiritualité hellénique et autant de déchéances » qui devaient amener « le déclin puis la chute de la civilisation grecque antique. On s'étonne même de voir avec quelle rapidité et quel empressement la Grèce classique a oublié jusqu'au souvenir de ses attaches sapientielles et intellectives, pour se restreindre de plus en plus aux exercices de la seule dialectique, dont Zénon est le père, et pour laisser l'homme seul, avec ses limites et ses insuffisances — sophiste agnostique, citoyen bavard, artiste subjectivé —, remplacer le sage doué de l'autre vue et immergé dans la contemplation de la trancendance divine ».

L'oubli signalé par M. Biès est identique à l'oubli, signalé par Guénon, du moyen âge par les humanistes de la Renaissance. M. Biès relève que les témoignages que nous avons sur Socrate, l'initiateur de la nouvelle philosophie, nous le montrent « tout entier occupé de l'homme et du relativisme humain... Platon lui-même, s'il exprime des vérités sacrées, le fait en un langage profane

et déjà littéraire, davantage orienté vers le rationnel que vers le symbolisme, exception faite pour les mythes, qui restent la partie la plus secrète et la plus intéressante de son œuvre ».

Mais revenons à l'ouvrage de MM. Vernant et Vidal-Naquet. Il faut remarquer que la période « classique » de l'histoire grecque commence avec Pisistrate, qui établit dans Athènes la « tyrannie », c'est-à-dire un mode de gouvernement tout à fait anti-traditionnel, qui ne laissait presque plus rien subsister du régime semi-théocratique antérieur, celui des « archontes ». Or, il est assez singulier que ce soit Pisistrate qui ait fait mettre par écrit et ainsi « fixé » les poésies d'Homère, jusqu'alors transmises exclusivement par voie orale. Il est permis de se demander si, à la faveur de cette fixation, certains éléments importants du point de vue traditionnel ne se seraient pas « perdus ».

A propos du rôle des tragédies grecques qui, selon les auteurs, marquent un acheminement vers la pensée philosophique, plusieurs autres questions peuvent se poser. D'abord, il est bien évident que chez Euripide la tendance est très nettement anti-traditionnelle, contrairement à ce qu'on remarque chez Sophocle et surtout chez Eschyle. Ensuite, ne pourrait-on pas penser que le rôle de la comédie est venu en quelque sorte « équilibrer » celui de la tragédie ? Aristophane a, on le sait, presque constamment une attitude « traditionnaliste » et hostile aux « sophistes ». Socrate n'est pas ménagé dans *Les Nuées* ; et pourtant Platon, élève respectueux de Socrate, n'a pas craint de mettre dans la bouche d'Aristophane un de ses plus beaux mythes : celui de l'Androgyne primordial. Enfin, il est certain que comédie et tragédie, qui ont des sources « rituelles » et antérieures au VIe siècle, sont dans leur principe des « arts sacrés ».

Indépendamment des considérations engendrées par les remarques des deux auteurs sur l'évolution politique de l'Athènes du VIe siècle, indépendamment aussi de curieux détails sur les institutions d'alors (notamment sur l'ostracisme), encore tout imprégnées d'une signification sacrée, l'ouvrage dont nous parlons se recommande par une critique fort amusante des interprétations psychanalytiques qui se sont exercées avec le bonheur que l'on sait sur l'œuvre des tragiques grecs. Dans un chapitre intitulé « Œdipe sans complexe », on trouve une démolition impitoyable des inventions dues à l'imagination débridée de Freud et de ses continuateurs. « En quoi, se demandent les auteurs, une œuvre littéraire appartenant à la culture de l'Athènes du Ve siècle avant J.-C., et qui transpose elle-même de façon très libre une légende thébaine bien plus ancienne, antérieure au régime de la cité, peut-elle confirmer les observations d'un médecin du début du XXe siècle sur la clientèle de malades qui hantent son cabinet ? »

D'après Freud, « c'est le succès constant et universel de la tragédie d'Œdipe qui prouve l'existence également universelle, dans la psyché enfantine, d'une constellation de tendances semblables à celle qui mène le héros à sa perte... En tuant son père, en épousant sa mère, il accomplit le désir de notre enfance que nous nous efforcions d'oublier ».

L'ouvrage insiste sur le fait que, pour Freud, le « complexe Œdipe » donne la « clef » de toutes les tragédies ; et l'on observe : « On reste stupéfait. Comment Freud peut-il oublier qu'il existe bien d'autres tragédies grecques qu'*Œdipe-Roi* et que, parmi celles qui nous ont été conservées d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, la quasi-totalité n'a rien à voir avec les rêves œdipiens ? »

La lecture de ce chapitre « Œdipe sans complexe » est réjouissante, car les auteurs, qui évidemment connaissent les mythes grecs un peu mieux que le psychiatre viennois, se sont amusés à transposer le procédé freudien aux autres tragédies helléniques. Il en résulte qu'on peut soutenir, « en substituant l'*Agamemnon* d'Eschyle à l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, que l'effet tragique provient de ce que chaque femme ayant fait le rêve d'assassiner son époux, c'est l'angoisse de sa propre culpabilité qui, dans l'horreur du crime de Clytemnestre, se réveille et la submerge ».

Mais, comme « l'interprétation freudienne de la tragédie n'a pas influencé les travaux des hellénistes, qui ont continué leurs recherches comme si Freud n'avait rien dit », — un psychanalyste contemporain, M. D. Anzieu, a voulu « s'aventurer sur le terrain de l'antiquité classique et, armé des seules lumières de la psychanalyse, y a découvert ce que les spécialistes continuent à n'y pas voir ». Et MM. Vernant et Vidal-Naquet de demander ironiquement : « N'est-ce pas la preuve que ces hellénistes sont aveugles, ou plutôt qu'ils se veulent, qu'ils se rendent aveuglent, par refus de reconnaître dans la figure d'Œdipe leur propre image ? »

Plus loin, les deux auteurs, examinant « la valeur de cette clef universelle œdipienne dont le psychanalyste détient le secret et qui lui permettrait de déchiffrer sans autre préparation toutes les œuvres humaines », se demandent si « cette clef ouvre vraiment les portes de l'univers spirituel des Grecs ou si elle n'en fausse pas plutôt les serrures ». C'est bien cette seconde hypothèse que confirme l'examen impitoyable fait par les auteurs des procédés abusifs et des « coups de pouce » qui « permettent au psychanalyste de donner libre cours à sa fantaisie » et « faire dire au texte le contraire de ce qu'il énonce clairement ».

C'est avec plaisir qu'on voit des hellénistes de valeur tourner ainsi en dérision les interprétations données par les psychanalystes au sujet des mythes grecs. Que n'en est-il de même dans les autres disciplines ? Aujourd'hui,

la psychanalyse est reine. On la rencontre partout, et même, hélas ! : « là où elle ne doit pas être », ce qui n'est pas rassurant pour l'avenir.

L'ouvrage dont nous venons de commenter quelques-uns des aspects était présenté récemment devant un cercle d'historiens et d'hellénistes. Au cours de la discussion, quelqu'un — il nous semble même que c'était l'un des auteurs — rappela une anecdote antérieure à la dernière guerre. C'était l'époque où, à la suite de l'*Anschluss*, Freud avait dû quitter l'Autriche pour fuir l'ignoble persécution anti-juive des nazis. Il avait décidé de s'établir aux Etats-Unis. A son débarquement, surpris par l'immense acclamation qui l'accueillait, il se tourna vers son disciple Jung pour lui dire : « Ils n'ont pas l'air de se douter que nous leur apportons la peste ».

Denys ROMAN.

LES REVUES

Kairos (Otto Müller Verlag, Freilassing/Salzburg)

Kairos n'est plus tout-à-fait la revue dont nous avons, ces dernières années, entretenu les lecteurs des *Etudes Traditionnelles*. Publiée sous une couverture neuve, sous la responsabilité directe d'un certain nombre d'instituts universitaires de langue allemande, et sous la direction, désormais, d'un professeur viennois, le Dr Kurt Schubert, elle se consacre, sous une forme plus stricte, à un domaine plus limité : celui de l'univers spirituel judéo-chrétien. L'inconvénient est que s'y trouvent par là-même limités nos propres sujets d'intérêt. Significativement, les quelques articles dont nous avons relevé les titres dans les livraisons les plus récentes traitent tous, selon des perspectives diverses, de rapports entre les traditions chrétienne et juive.

Certes, Paul Vulliaud avait opportunément souligné, en son temps, l'importance pour les Chrétiens d'une meilleure connaissance de la Kabbale, divers éléments de leurs propres écritures n'étant intelligibles qu'à la lumière de la « *tradition mystique des Juifs* ». Abraham Abulafia explique-t-il pour autant l'Hésychasme ? Soyons juste : M. Endre von Ivanka ne va pas aussi loin dans son étude sur la « *vision de lumière* » hésychaste (n° 2/1971), et ne ranime pas non plus la grande querelle où s'illustra saint Grégoire Palamas. Sans apporter, à vrai dire, aucun élément nouveau, mais en s'assurant de quelques bons textes où saint Syméon le Nouveau Théologien tient la place essentielle, l'auteur s'applique à situer, à décrire, à expliciter s'il se peut, la vision de la « *Lumière du Thabor* » selon les Pères grecs, d'Evagre le Pontique à Syméon, en passant par Diadoque de Photicé ou saint Jean Climaque. M. von Ivanka se heurte inévitablement — sans trop y pénétrer — au problème de la « technique » d'oraison hésychaste, que ses adversaires opposent sans trop la comprendre à la « *mystique authentique* ». C'est ici qu'intervient, bien entendu, le parallèle avec Abulafia, introducteur, dans la mystique juive, d'un élément « méthodique » à propos duquel Scholem a pu parler de « *Yoga judaïsé* », mais aussi prophète et favorisé de visions « *basées sur le Nom de Dieu et sa gnose* »... Si le but et les moyens de la méthode d'Abulafia ne sont pas sans parentés avec ceux de l'Hésychasme byzantin, il est un autre parallèle non moins significatif qu'il convient, nous semble-t-il, de relever : il concerne l'extrême méfiance des

uns et des autres vis-à-vis des phénomènes extra-normaux, fussent-ils visions de lumière ; M. von Ivanka cite Diadoque de Photicé, qui y aperçoit « *tromperies du Malin et illusions du Diable* » : on y pourrait ajouter des formules très voisines d'Evagre le Pontique, de Grégoire et de Nil du Sinaï. Quant à Abulafia, ses visions, dit-il, « *lui furent envoyées en partie par les démons pour le mettre dans la confusion* ». La même circonspection s'observe, ajoutons-le, chez les contemplatifs de l'Extrême-Orient. L'essentiel eût peut-être été de souligner, d'ailleurs, que la véritable Lumière du Thabor était, non phénoménale, mais « *incréée* » ; que, manifestation immédiate de la Plénitude divine, « *elle n'a pas commencé et n'a pas pris fin,* comme le dit saint Grégoire Palamas : *qu'elle restera incirconscrite et imperceptible pour les sens, bien qu'elle fût contemplée par les yeux corporels...* »

La conception de l'homme primordial est-elle identique chez Jacob Boehme et dans le *Zohar* ? Dans le même fascicule, M. Wolfgang Huber pousse résolument la comparaison. Avant lui, G. Scholem avait parlé d'un « *parallèle tout-à-fait remarquable* », et rappelé l'anecdote d'un kabbaliste allemand du XVIII[e] siècle, Koppel Hecht, selon lequel Boehme « *parlait du kabbalisme plus ouvertement que le Zohar* ». Berdiaeff, s'il ne peut manquer d'observer que, « *par sa théorie androgynique, Boehme rejoint le* Banquet *de Platon et la* Kabbale », note combien il s'en distingue par sa contemplation de la *Sophia.* M. W. Huber voit la notion de *Sophia* chez Boehme comme « *très proche* » de la *Sephira Binâ* : c'est précisément la simplification à laquelle se refuse — non sans raison, semble-t-il — Nicolas Berdiaeff. Quel est le bilan final du parallèle — car il ne saurait être question de le suivre ici dans le détail — ?

— « *L'anthropologie du Zohar comme celle de Jacob Boehme* » se fonde sur la double notion hiérarchisée d'un Absolu impersonnel et d'un Dieu manifesté : ce qui n'est particulier ni à l'un, ni à l'autre, mais est commun à toutes les formes de gnose.

— « *L'image kabbalistique de l'homme, l'homme comme forme visible de Dieu, est assumée par la théosophie de Boehme* », ce qui appelle une remarque semblable. La notion de « *corporisation de l'Absolu* » (*Verleiblichung*) sous la forme de l'androgyne primordial, est certes commune aux deux œuvres : mais n'est-elle pas à la base de la doctrine hermétique ?

— L'hypothèse médiatrice de la « Kabbale chrétienne » entre le *Zohar* et Boehme, est examinée et justement rejetée. Boehme eût sans doute répété à ce sujet : « *Je n'ai que faire de leurs méthodes et de leurs formules, puisque ce n'est point d'après eux que j'ai étudié ; j'ai un autre maître, et c'est la Nature entière...* » La question de la voie par laquelle Boehme aurait pu avoir accès à la Kabbale « *reste ouverte* » (à la sagacité des érudits).

Le savetier de Goerlitz indique pourtant lui-même que sa source unique est « *l'Esprit de Dieu* » : pourquoi ne pas le croire ? L'œuvre de Boehme et le *Zohar* ont une commune origine dans les Saintes Ecritures ; ils en sont l'un et l'autre des interprétations visionnaires, inspirées : c'est là que se situent leurs points de convergence.

Qu'on eût tenté de reprendre l'étude des idées de Salomon ibn Gabirol en fonction de la Kabbale eût, par contre, semblé naturel. De savants auteurs l'ont fait depuis longtemps : ce grand poète juif de l'Espagne musulmane avait de quoi les séduire. Le souci de M. Hermann Greive est cependant plus insolite (n° 1/1972) : il entreprend la critique de thèses selon lesquelles « *tout le système de Gabirol dériverait de Jean Scot Eriugène* ». Il était à peine besoin de développer aussi longuement les « *différences fondamentales* » entre la conception du Verbe divin selon Eriugène et celle de la Volonté divine chez Gabirol, problème dans lequel on avait précédemment tenté d'introduire les douteuses incidences de la très plotinienne *Théologie d'Aristote*. Il est bien vrai qu'une thèse aussi étrange doit être « *définitivement enterrée* », dès lors qu'elle ne s'appuie plus que sur des considérations de forme littéraire et d'atmosphère générale extrêmement friables. Les serpents de mer du comparatisme et de la critique des textes n'en ont jamais fini de mourir.

Pierre GRISON.

ERRATA

N° 434 (*nov.-décembre* 1972).

Par suite d'une erreur typographique, les chapitres se sont trouvés placés bout à bout, et sans ordre logique. Il faut lire :

P. 276 : « Atteinte la suprême vacuité... » : ch. 16.
P. 278 : « Qui recèle l'ampleur de la Vertu... » : ch. 55.
P. 279 : « Circonscris le p'o... » : ch. 10.
P. 281 : « L'Esprit de la Vallée... » : ch. 6.
P. 283 : « Se connaître viril... » : ch. 28.

Le Directeur : A. André VILLAIN

Imprimerie SAINT-MICHEL, 5, Rue de la Harpe - Paris (5e) -- 4-1973